

L'armée canadienne d'Europe cessera d'exister le 31 juillet prochain

Edition de 5 h. LE SOLEIL

Pronostics de la température
Bas Saint-Laurent : vents variables, généralement beau et chaud aujourd'hui et demain. Averses dans le sud.
Lac-Saint-Jean : beau et chaud aujourd'hui et demain.

64e ANNEE — No 168 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 19 JUILLET 1945 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. PRIX : TROIS CENTIMS

Enquête ordonnée par Ottawa

Nécessité d'une victoire rapide sur le Japon

Afin que le monde entier bénéficie le plus tôt possible des bienfaits de la paix — Proposition du président Truman au premier ministre Churchill et au maréchal Staline.

Potsdam, 19. (P.A.) — On croit aujourd'hui que le président Truman assistera à la conférence des Trois sur la nécessité de vaincre rapidement le Japon pour relayer plus vite les pays d'Europe ravagés par la guerre et faire bénéficier le monde entier du rétablissement de la paix.

On présume que le premier ministre Churchill, le maréchal Staline et M. Truman ont eu leur troisième rencontre cet après-midi. Le président des Etats-Unis donnera un banquet ce soir à MM. Staline et Churchill ainsi qu'à cinq autres représentants de chaque gouvernement.

Un communiqué officiel dit que les trois chefs se rencontrent régulièrement et que le programme de leurs délibérations est préparé chaque matin par les ministres des Affaires étrangères. Le secrétaire d'Etat Byrnes présida la première séance des ministres des Affaires étrangères lundi. Le commissaire aux Affaires étrangères Molotov et le secrétaire aux Affaires étrangères Eden devaient présider ensuite à tour de rôle. Les agendas qu'ils préparent sont gardés secrets.

On croit que la Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont beaucoup plus de propositions à soumettre que les Etats-Unis, ce qui s'explique par le fait que ces deux pays ont chacun une politique plus détaillée en Europe.

L'importante conférence des chefs des gouvernements américain, russe et britannique est dans sa troisième journée et, en apparence du moins, l'harmonie règne. L'intérêt se fixe sur les mesures que les trois hommes d'Etat décideront pour hâter la capitulation sans condition du Japon et, si l'offre du président Truman au sujet de l'Europe est vraie, la conférence a déjà fait un grand pas.

Le président aurait dit au premier ministre Churchill et au maréchal Staline que le gouvernement américain appuierait toute proposition raisonnable en ce qui concerne les frontières, la stabilisation et la réhabilitation.

(A Londres, des informateurs diplomatiques bien renseignés ont dit qu'ils prévoient que l'Allemagne serait amputée d'une large tranche de territoire dans l'est au bénéfice de la Pologne.)

Plusieurs indices donnent à croire que les Trois ont déjà discuté le cas du Japon et d'autres problèmes asiatiques.

Certains observateurs à Potsdam considèrent la guerre du Pacifique et le rôle que la Russie pourra y jouer comme les principales questions à l'étude.

Les Russes ont de vieux comptes à régler avec les Japonais. On considère comme significatif le fait que le Bureau d'information soviétique a distribué aux correspondants à Berlin une biographie du maréchal Georges K. Joukov qui souligne particulièrement l'exploit qu'il accompli en 1939 en Mongolie lorsqu'il extermina la 6e armée japonaise.

Afin de hâter la discussion de la guerre du Pacifique, on dit que le président Truman s'est montré prêt à laisser M. Churchill et le maréchal Staline prendre ensemble la plupart des décisions au sujet de l'administration de l'Allemagne et des autres problèmes européens.

(A Londres, des diplomates ont dit que les Trois décideraient peut-être de créer une Commission consultative asiatique qui serait la contre-partie pour l'Extrême-Orient de la commission interalliée qui dressa les plans de l'occupation et de l'administration de l'Allemagne. On tient pour acquis du Japon et, si l'offre du président Truman au sujet de l'Europe est vraie, la conférence a déjà fait un grand pas.)

Le président aurait dit au premier ministre Churchill et au maréchal Staline que le gouvernement américain appuierait toute proposition raisonnable en ce qui concerne les frontières, la stabilisation et la réhabilitation.

Plusieurs indices donnent à croire que les Trois ont déjà discuté le cas du Japon et d'autres problèmes asiatiques.

Certains observateurs à Potsdam considèrent la guerre du Pacifique et le rôle que la Russie pourra y jouer comme les principales questions à l'étude.

Les Russes ont de vieux comptes à régler avec les Japonais. On considère comme significatif le fait que le Bureau d'information soviétique a distribué aux correspondants à Berlin une biographie du maréchal Georges K. Joukov qui souligne particulièrement l'exploit qu'il accompli en 1939 en Mongolie lorsqu'il extermina la 6e armée japonaise.

Afin de hâter la discussion de la guerre du Pacifique, on dit que le président Truman s'est montré prêt à laisser M. Churchill et le maréchal Staline prendre ensemble la plupart des décisions au sujet de l'administration de l'Allemagne et des autres problèmes européens.

(A Londres, des diplomates ont dit que les Trois décideraient peut-être de créer une Commission consultative asiatique qui serait la contre-partie pour l'Extrême-Orient de la commission interalliée qui dressa les plans de l'occupation et de l'administration de l'Allemagne. On tient pour acquis du Japon et, si l'offre du président Truman au sujet de l'Europe est vraie, la conférence a déjà fait un grand pas.)

Le président aurait dit au premier ministre Churchill et au maréchal Staline que le gouvernement américain appuierait toute proposition raisonnable en ce qui concerne les frontières, la stabilisation et la réhabilitation.

Plusieurs indices donnent à croire que les Trois ont déjà discuté le cas du Japon et d'autres problèmes asiatiques.

Certains observateurs à Potsdam considèrent la guerre du Pacifique et le rôle que la Russie pourra y jouer comme les principales questions à l'étude.

Les Russes ont de vieux comptes à régler avec les Japonais. On considère comme significatif le fait que le Bureau d'information soviétique a distribué aux correspondants à Berlin une biographie du maréchal Georges K. Joukov qui souligne particulièrement l'exploit qu'il accompli en 1939 en Mongolie lorsqu'il extermina la 6e armée japonaise.



OUVERTURE DE LA CONFERENCE DES TROIS : Assis autour d'une table ronde dans l'historique palais de Potsdam avec leurs conseillers militaires et politiques, les chefs des gouvernements britannique, américain et russe commencent des délibérations d'une importance capitale. Cette photo de la première séance fut prise vers 5 heures mardi après-midi. Le président TRUMAN, qui a le dos tourné, est indiqué par une flèche. STALINE est à droite et CHURCHILL à gauche. (Photo International News)

L'armée de Crerar sera dissoute le 31 juillet

L'armée canadienne cessera d'exister comme formation de campagne — Forces canadiennes en Hollande — Crerar s'embarquera pour le Canada.



CHURCHILL VISITE BERLIN : Le premier ministre CHURCHILL et le secrétaire aux Affaires étrangères EDEN, montés dans un "jeep", ont visité les ruines de Berlin lundi, la veille de l'ouverture de la conférence des Trois à Berlin. Ils sont photographiés ici devant le Reichstag. (Photo International News)

Ottawa, 19. (P.C.) — L'armée canadienne sera dissoute comme formation de campagne le 31 juillet et, ce même jour, son commandant, le général Crerar, partira pour le Canada sur le transport "Ile de France", a annoncé aujourd'hui le ministre de la Défense, le général McNaughton.

Lorsque le général Crerar abandonnera son commandement, les unités canadiennes restantes seront désignées sous le nom de "Forces canadiennes en Hollande" et seront placées sous les ordres du lieutenant-général Guy Simonds, 41 ans, de Kingston (Ontario), ancien commandant du 2e corps canadien.

Le lieutenant-général John Murphy, 48 ans, d'Edmonton (N.B.), chef du grand état-major, se rendra à Londres le 1er septembre comme chef d'état-major au Q.G. canadien, où il succédera au lieutenant-général Price J. Montague, 61 ans, de Winnipeg, qui prend sa retraite.

Le lieutenant-général Charles Foulkes, 41 ans, de Kingston (Ontario), commandant du 1er corps canadien, succédera au lieutenant-général Murphy comme chef du grand état-major.

Un communiqué de l'armée dit : "Les deux corps outre-mer ont cessé d'exister comme tels, ayant été groupés dans les forces canadiennes en Hollande, qui ne formeront qu'un seul corps".

Rien n'indique ici quelles fonctions le général Crerar exercera après avoir abandonné son commandement. On mentionne le futur gouverneur-général du Canada et le bruit a couru aussi qu'il entrerait dans le service diplomatique canadien.

On dit que le général Crerar sera peut-être le premier Canadien à recevoir la Médaille du Canada, créée pendant la guerre mais jamais accordée à quiconque jusqu'ici.

Des navires iraient à Saint-Jean, N.-B.

Saint-Jean, N.-B., 19. (P.C.) — On a appris aujourd'hui que la Marine, le ministère britannique des Transports et le Conseil des ports nationaux ont pris des mesures pour faire face à toute nouvelle situation, advenant le cas où une grande partie du trafic maritime passant par Halifax devrait être dirigée vers Saint-Jean, comme conséquence des explosions survenues dans les dépôts de la marine. Un des navires qui pourraient être affectés est le "R2 Nil" qui revient au Canada avec 400 blessés. Il pourrait y avoir aussi le "Pasteur", attendu à Halifax durant la fin de semaine.

9 soldats américains tués par une explosion

Rome, 19. (P.A.) — Neuf soldats américains et un civil ont été tués à Viareggio hier, par une explosion de mines allemandes emmagasinées dans un édifice. Trente autres personnes ont été blessées.

Stocks immobilisés

Ottawa, 19. (P.C.) — La Commission des prix a annoncé aujourd'hui que les stocks de maïs dans les entreprises de l'Ontario et du Québec ou en possession d'industries de transformation dans ces provinces avaient été immobilisés afin de permettre un inventaire des quantités disponibles. Une fois que les quantités disponibles auront été déterminées, elles serviront à satisfaire d'abord les besoins essentiels. Les ventes de maïs aux cultivateurs pour leurs propres animaux ne sont pas interdites.

Pertes subies par les Japonais

Washington, 19. (P.A.) — Les forces armées anglaises et américaines ont tué ou fait prisonniers quelque 1,500,000 Japonais, pour préparer la voie de ce que l'amiral Nimitz a appelé "l'étape préparatoire à l'invasion". On estime que 600,000 autres Nippons ont été séparés de leurs bases de ravitaillement ou isolés dans les îles du Pacifique. Plusieurs milliers d'autres ont péri en Chine. Les Japonais, d'après les estimés des observateurs, ont encore de 5 à 10 millions de soldats, y compris la crème de leur armée que l'on tient en réserve pour la défense de l'Empire. L'aviation ennemie a été réduite à quelque 4,000 appareils de première qualité et la marine japonaise n'existe pratiquement plus.

Quatre explosions ont secoué la ville de Halifax, hier soir et ce matin — Des dépôts de munitions de la marine ont sauté — Enquête pour déterminer les causes de ces explosions — Zones encore dangereuses.

CRAINTES DES CIVILS

Ottawa, 19. (P.C.) — Le capitaine Harry DeWolf, chef adjoint de l'état-major naval, a dit ici aujourd'hui qu'une enquête serait immédiatement ordonnée pour déterminer la ou les causes de l'incendie qui a provoqué de formidables explosions dans un dépôt de munitions de la marine près de Halifax. Il a dit que cet incendie avait éclaté sur une jettée de la marine et que cette jettée avait été entièrement détruite. Les premières explosions furent causées par des munitions qui sautèrent sur la jettée même. D'autres explosions suivirent, lorsque les flammes se propagèrent à certains magasins de munitions. Les munitions qu'il y avait sur la jettée, a-t-il dit, devaient être expédiées dans des zones de guerre.

LES FLAMMES S'ETEIGNENT

Halifax, 19. (P.C.) — Les incendies qui ont fait rage toute la nuit dans le dépôt de munitions de la marine à cinq milles d'ici l'autre côté du bassin Bedford, et qui ont provoqué quatre formidables explosions, ont fini par s'éteindre aujourd'hui, mais le vice-amiral George C. Jones, commandant en chef de la marine canadienne dans le nord-ouest de l'Atlantique, a dit que la zone du dépôt était encore dangereuse et que les curieux devaient s'abstenir d'y aller.

NOMBREUSES EXPLOSIONS

En plus des quatre formidables déflagrations qui ont secoué Halifax pendant la nuit, il y eut une multitude de petites explosions. Après avoir personnellement visité les lieux du désastre, l'amiral Jones a dit que la zone dangereuse était surveillée par les pompiers et des patrouilles. Il a ajouté que la circulation des trains et des autobus ce côté-ci du bassin Bedford, suspendue toute la nuit, avait été rétablie.

CRAINTES DES CIVILS

Les milliers de civils qui furent évacués de la partie nord de Halifax et de Dartmouth, ville séparée de Halifax par le port, attendent pour retourner chez eux d'avoir reçu des autorités l'assurance qu'ils peuvent le faire sans danger. Ces gens se souviennent de l'explosion qui tua 1,500 personnes à Halifax en 1917 et le beau temps leur permet de jouir de leur séjour forcé en rase campagne.

Beaucoup d'explosions sourdes se produisaient encore cet après-midi et cessèrent vers 3 heures. Une heure plus tard, cependant, de nouvelles explosions semblables retentissaient encore de temps en temps. L'heure du midi a passé sans que toutes les mesures de précaution en vigueur depuis la nuit dernière aient pu être levées.

LES NAVIRES SORTENT

Le principal magasin de munitions, à l'extrémité nord du dépôt, semblait intact et une bonne distance le séparait des flammes ravageant la partie sud du dépôt.

Les autorités navales ont annoncé que l'amiral George O. Jones, chef de l'état-major de la marine canadienne, était arrivé d'Ottawa par avion ce matin.

Tous les navires qui étaient dans le port de Halifax en furent évacués au cours de la nuit et ce matin à cause du danger. Ces navires sont actuellement ancrés un peu partout le long de la côte de l'Atlantique.

DEBRIS DANS LES RUES

En arrivant à leurs établissements ce matin, les marchands de Halifax et leurs employés ont commencé de balayer les trottoirs, qui étaient jonchés d'éclats de verre. Des centaines de fenêtres et de vitrines furent fracassées par les quatre formidables explosions qui secouèrent violemment la ville et la région au cours de la nuit.

UN DANGER TERRIBLE

La population de Halifax a connu des heures d'anxiété terrible, car le principal magasin de munitions, qui contenait 80,000 grenades sous-marines, pouvait sauter à tout moment. Les pompiers étaient impuissants contre les flammes.

La première des quatre grosses explosions se produisit à 6 heures 35 hier soir et détruisit tous les édifices environnants dans le dépôt. Elle fit aussi voler en éclats beaucoup de fenêtres et fit tomber des cadres et des miroirs des murs dans plusieurs maisons.

PEU DE VICTIMES

Les explosions ont fait 13 victimes, y compris 12 blessés et une personne manquant à l'appel. Le lieutenant-commandant W. Slater, officier de marine qui vit le dépôt peu après la première explosion, déclara que la déflagration avait dû tuer tous ceux qui se trouvaient dans les environs immédiats. A ce moment, les autorités navales ne pouvaient dire combien d'hommes travaillaient à cet endroit.

D'autres explosions continuèrent de secouer la région et, à minuit 20, une déflagration plus forte encore que la première fit croire que le principal magasin venait de sauter.

A deux milles du dépôt, on a pu entendre toute la nuit un crépitement de petites explosions. Les flammes s'élevaient à 150 pieds dans l'air.

FORTES EXPLOSIONS

La troisième grande explosion, de beaucoup plus forte que les deux autres, secoua Halifax à 3 heures 55 ce matin, et priva Dartmouth et Halifax d'électricité pendant une quinzaine de minutes. Sept minutes plus tard, à 4 heures 2, un autre jet de flammes éclata toute la région comme en plein jour, et fut suivi aussitôt d'un formidable fracas.

EVACUATION DES CIVILS

Dans la partie nord de Dartmouth, deux officiers de l'armée s'empressèrent à faire évacuer les civils. Le major B. Snow, de Toronto, et le capitaine L. M. Schram, de Ponoka (Alberta), avertirent des centaines de gens qu'il était plus prudent pour eux de partir et les aidèrent à monter dans des camions de l'armée et de la Croix-Rouge. Pres d'une maison à deux milles environ du dépôt de munitions, le major Snow a dit qu'il avait découvert 18 personnes cachées dans une gravière. Ces gens furent vite évacués.

EFFETS DES EXPLOSIONS

A Tuft's Cove, qui n'est qu'à trois milles du dépôt de munitions, les premières explosions firent moins de dégâts qu'à Halifax et à Dartmouth. (Suite à la page 5, 2e col.)

4,000 tonnes de bombes déversées sur le Japon

Plus de 600 B-29 ont attaqué le Japon ce matin — Une dixième raffinerie de pétrole est détruite — La baie de Tokio canonisée par les navires alliés.

Guam, 20. (P.A.) — Plus de 600 quadrimoteurs B-29, la plus grande formation de bombardiers américains jamais envoyée sur le Japon, a incendié plusieurs autres villes japonaises de bonne heure ce matin.

Les gigantesques avions ont déversé près de 4,000 tonnes de bombes incendiaires sur des villes de l'île Hondo, Choshi, Yokohama et d'autres grandes agglomérations ; Foukou, une des plus importantes villes industrielles sur le côté ouest de Hondo ; Okazaki, centre industriel voisin de Nagoya, et Hitachi, ports canonisés récemment par des navires de guerre britanniques et américains.

Un petit groupe de bombardiers a pilonné une raffinerie de pétrole de la Nippon Oil Company juste au nord d'Osaka. C'est la 10e raffinerie que détruisent les B-29 au Japon. En outre, 46 villes japonaises ont été incendiées par eux depuis leur première visite au Japon.

LA BAIE DE TOKIO

Guam, 19. (P.A.) — Des navires de guerre alliés ont canonisé aujourd'hui l'entrée de la baie de Tokio. Les avions et les canons d'une puissante flotte anglo-américaine ont attaqué le Japon et sa capitale depuis trois jours.

(Radio-Tokio a dit que la flotte anglo-américaine croisait encore probablement au large des côtes japonaises du Pacifique, à la recherche de plages favorables pour des débarquements éventuels, mais qu'elle n'avait pas envoyé d'avions sur le Japon au cours de la journée.)

AUDACIEUX COUP

Des croiseurs et des contre-torpilleurs américains ont approché la nuit dernière à moins de cinq milles de la presqu'île de Tsiba, qui borde le Japon au cours de la journée.

Importante saisie à Berlin

Berlin, 19. (P.A.) — Les autorités américaines ont annoncé aujourd'hui qu'elles avaient saisi l'édifice des brevets d'invention à Berlin, et que presque tous les brevets allemands avaient été trouvés intacts dans un profond abri souterrain. Deux cents fonctionnaires allemands étaient encore en service dans l'édifice des brevets lorsque des officiers américains y entrèrent, et ils ont été arrêtés pour être interrogés. La Kommandantur interalliée de Berlin prendra éventuellement charge des lieux.

Le projet de loi du referendum français est très mal accueilli

Paris, 19. (Reuter) — La décision de la commission de l'Assemblée consultative nationale, chargée de s'occuper de la réforme de l'Etat, de référer le projet de loi du referendum au gouvernement pour nouvelle étude, a fait éclater l'hostilité que rencontre ce projet. La commission, qui représente tous les partis français, a pris cette décision à l'unanimité.

Les délégués semblent être opposés à deux points du plan du gouvernement. Ils redoutent l'idée du referendum et ils s'objectent à l'idée que le gouvernement soit autorisé à administrer le pays pendant sept mois après l'élection, sans être responsable envers l'Assemblée.

La dépêche de Paris, organo du parti radical, déclara hier soir en commentaire : "L'absence de responsabilité administrative, que le referendum est censé comporter, ne peut rencontrer que l'hostilité des républicains".

Le gouvernement a à choisir entre ignorer l'attitude de la commission, ou trouver un compromis quelconque. Quoique le gouvernement n'ait pas de responsabilité envers l'Assemblée, il lui serait difficile d'ignorer complètement ses vues.

En vertu du plan du général de Gaulle, si le peuple élit une assemblée constituante en vertu du projet de referendum annoncé pour le mois d'octobre, cette assemblée nommera un président du gouvernement, qui choisira ses ministres et avec eux administrera le pays durant une période de pas plus de sept mois au cours de laquelle une nouvelle constitution sera rédigée.

Lehman nie

Athènes, 19. (P.A.) — Herbert H. Lehman, a nié aujourd'hui la rumeur voulant qu'il ait eu l'intention de démissionner comme directeur de l'administration de secours et de réhabilitation des nations unies.

Une double accusation portée contre Pétain

Le ministère public a complété l'acte d'accusation — Intelligence avec l'ennemi et conspiration — Classification de la preuve — La République.

Paris, 19. (Reuters) — Une double accusation de conspiration contre la sécurité intérieure de l'Etat et d'intelligence avec l'ennemi sera portée contre le vieux maréchal Pétain, maintenant âgé de 89 ans, lorsqu'il se présentera devant la Haute Cour de Justice pour y subir son procès le 23 juillet prochain.

André Mornet, l'avocat de la poursuite qui dirigera les procédures, a maintenant complété l'acte d'accusation. Ce document de onze pages classe la preuve sous trois titres distincts, soit ordres matériels, moral et politique.

Dans la première catégorie, Pétain est accusé :

1. D'avoir signé l'armistice;

2. D'avoir supprimé la présidence de la République, assumé tous les pouvoirs et ajourné la Chambre française des députés et le Sénat, qui ne furent jamais convoqués — cela après qu'il eut été chargé d'élaborer une nouvelle constitution par l'Assemblée nationale française, le 11 juillet 1940, à Vichy.

Dans la seconde catégorie, "Pétain est accusé d'abhorrer la République".

Pétain est censé avoir écrit à Charles Maurras, rédacteur en chef du journal royaliste "l'Action française", que :

"J'espère que la monarchie héritée"

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Pertes subies par les Japonais

Washington, 19. (P.A.) — Les forces armées anglaises et américaines ont tué ou fait prisonniers quelque 1,500,000 Japonais, pour préparer la voie de ce que l'amiral Nimitz a appelé "l'étape préparatoire à l'invasion". On estime que 600,000 autres Nippons ont été séparés de leurs bases de ravitaillement ou isolés dans les îles du Pacifique. Plusieurs milliers d'autres ont péri en Chine. Les Japonais, d'après les estimés des observateurs, ont encore de 5 à 10 millions de soldats, y compris la crème de leur armée que l'on tient en réserve pour la défense de l'Empire. L'aviation ennemie a été réduite à quelque 4,000 appareils de première qualité et la marine japonaise n'existe pratiquement plus.

EXPLOSIONS A HALIFAX

Le port de Halifax, où de formidables explosions se produisent depuis hier soir dans le dépôt de munitions de la marine de guerre canadienne au bassin Bedford. La population locale a passé une nuit de terreur, mais il n'y a eu que 12 blessés et une seule personne manquant à l'appel.

Nouvelles de Lévis

Un comité de réception formé à Lévis

Une assemblée convoquée par M. J.-Adélaïde Bégin, maire de Lévis, a été tenue, hier soir, à l'Hôtel de Ville, en vue de la formation d'un comité de réception civique aux militaires de retour outre-mer qui arriveront prochainement par des navires à l'Anse-au-Poulin, à Québec. Étaient présents, MM. F. B. Atkinson, Alfred Lemieux, J. A. Samson, Naïre Lemelin et Alexandre Labrecque, échevins de Lévis, M. J. A. Allaire, maire de Lauzon, MM. Alexandre Côté et Joseph Giguère, échevins de Lauzon, M. Euclide Lemieux, maire de St-David, M. Cyrille Noël, maire de St-Jean-Charly, et M. J. A. Adélaïde Bégin, maire de Lévis. L'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt, Dr Arthur Fafard, colonel J. N. Turgeon, lieutenant J.-E. Paré, major Raoul Audet, major Bonhomme, du camp de Lauzon, MM. J. L. Roberge, A. A. Lachance, J.-M. Gagnon, Alphonse Lecours, Willie Powers, L. P. Gagnon, Hervé Baribeau, Harry Gelly, Lionel Lemieux, L. B. Pelletier, Marcel Fortier, J.-C. Michaud, Julien Bégin, Léonard Roy, Adrien Samson, Antonio Ray, Julien Dumont, E. Dubreuil.

Il a été décidé qu'une souscription sera faite dimanche après-midi prochain dans Lévis, Lauzon et les autres municipalités du comté de Lévis en vue de recueillir les montants nécessaires à la réception aux militaires qui arriveront par navires à Québec. L'objectif fixé pour le comté de Lévis est de \$50,000. MM. Julien Samson et Julien Dumont sont chargés de s'occuper de la souscription sur les chantiers maritimes; MM. Alphonse Lecours et Willie Powers s'occuperont de la souscription dans Lévis, avec le concours des Cercles des voyageurs de commerce de Lévis et de la succursale de Lévis de la Légion Canadienne. M. Hervé Baribeau s'occupera de la souscription chez les industriels, les hommes d'affaires et des noms spéciaux. MM. les maires de Lauzon, St-Romuald, St-David et autres mu-

BACON WINDSOR 50c lb

TRANCHE OU MORCEAU

ROTI DE VEAU 24c lb

PARTIE DE LA PALETTE OU DU RACK

PORC FRAIS

COTELETTES 35c lb

ROTI partie du FILET 35c lb

W.-E. Bégin

436, rue Saint-Jean 142, de la Salle

unicipalités du comté s'occuperont de l'organisation de la souscription dans chacune de leur municipalité. Tel que dit plus haut cette souscription sera faite dimanche après-midi prochain. MM. Powers et Lecours ont commencé de faire souscrire dès la fin de la réunion et ont recueilli le montant de \$200, ce qui est un bon début.

M. le maire dit que dans le but de recueillir les fonds pour la réception il a obtenu l'usage de la vaste salle du Manège Militaire de Lévis et qu'une grande soirée de danse sera donnée dimanche soir prochain, à 9 heures 30. L'orchestre Bill Brodrique fera les frais de la musique. On servira liqueurs et crème glacée au cours de la soirée, qui sera sous la distinguée présidence des maires de Lévis, Lauzon et autres municipalités du comté. L'organisation de la soirée a été confiée à MM. les échevins de Lévis. On a vendu plus de 200 cartes hier soir. Le prix de la carte est d'une piastre chacune, et on peut s'en procurer aux Pharmacies Dion, à Lévis, Gagnon à Bienville, Ruel, à Lauzon, au Restaurant Chez Roseaire, à Lévis, chez Lemieux & Frère, avenue Laurier, à Lévis, chez Edouard Lemieux, barbier, côté du Passage, à Lévis, au magasin J.-B. Michaud & Fils, côté du Passage, à Lévis ainsi qu'aux banques de Lévis et autres municipalités de la rive sud.

Comme on le voit, l'organisation pour recevoir nos vétérans canadiens comme ils le méritent va bien et tout indique que l'objectif fixé sera dépassé. M. le maire Bégin, a expliqué que le premier navire qui arrivera sera le New Amsterdam avec environ 9,000 militaires dont environ 900 de la province de Québec. Ce navire entrera en cale sèche à Lauzon afin de subir des réparations avant de retourner chercher d'autres vétérans. Il arrivera ensuite 9 autres navires avec autant de mili-

IMPOSSIBLE D'ACCABLER CE BONHOMME-LÀ

UN PEU DE SEL WINDSOR DANS CHAQUE VERRE D'EAU COMBAT LA PROSTRATION CAUSÉE PAR LA CHALEUR

WINDSOR SALT

TOUJOURS SEC SEL WINDSOR

taires à leur bord. On comprend le grand nombre de vétérans qui débarqueront à Québec et cela demande une organisation considérable. Le New Amsterdam est attendu à Québec le 27 ou le 28 juillet.

La réunion s'est terminée dans un grand enthousiasme et il est probable qu'on organisera la vente d'un insigne souvenir de l'arrivée de nos vétérans et une couple de cassettes radiophoniques par l'hon. Vaillancourt et M. Léonard Roy seront faits d'ici quelques jours en faveur de cette souscription.

Marin gravement blessé
Un membre de l'équipage du navire "Rivière Viewpark", présentement en réparations dans la cale sèche Champlain, à Lauzon, a été victime d'un sérieux accident. Hier matin, comme des ouvriers employés à la réparation du navire arrivaient pour commencer leur travail, ils trouvèrent dans le fond de la cale un homme qui semblait privé de connaissance. On avertit le capitaine du vaisseau et il fut constaté qu'il s'agissait d'un membre de l'équipage, M. Daxter âgé de 24 ans, demeurant à Toronto. On le transporta dans le quartier des officiers où M. le Dr L.-P. Guay lui donna les premiers soins et l'ambulance de la maison J.-P. Thibault transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Ce marin est très gravement blessé, ayant des fractures de côtes, une jambe fracturée et souffrant de lésions internes. On croit qu'en embarquant à bord au cours de la nuit, il ne vit pas une ouverture qu'il y avait sur le pont et enfila tête première dans la cale sans que personne du bord n'en eût connaissance. Dr L.-P. Guay le considère en danger.

Nos jeunes en excursion
Un groupe d'écoliers de la section St-Louis et les commissaires d'entraînement de la section des Saints Anges, qui passent les vacances au Patronage de Lévis, en compagnie de religieux de cette institution, sont allés hier passer la journée dans les Laurentides. Tous sont revenus hier soir enchantés de leur promenade.

Une trentaine de jeunes filles de Lévis faisant partie de la section de jeunesse ouvrière catholique féminine, en compagnie de leur aînée, M. Yvonne Placide Jacques, vicairine de Lévis, sont allées hier passer la journée à St-Michel de Bellechasse, au chalet de M. Ernest Guay, marchand de Lévis. On a été favorisé d'une température vraiment idéale et toutes sont revenues de cette excursion faite en automobiles.

Marriage
Samedi matin, le 21 juillet, à 8 heures dans la chapelle intime, aura lieu en la chapelle privée de Notre-Dame de Lévis, le mariage de Mlle Thérèse Cantin, inst., fille de M. Odilon Cantin et de madame Cantin, décédée avec M. Paul-H. Olivier, de Notre-Dame de Charney, fils de M. Louis Olivier, décédé et de madame Olivier.

Marriage Body-Couture
Mercredi matin dernier, à 9 heures, en l'église de Lauzon, a été célébré le mariage de M. Jean-Paul Body, photographe, fils de M. André Body, de Lauzon, avec Mlle Noëlle Couture, fille de M. Achille Couture, également de Lauzon.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-V. Boucher, curé de la paroisse.

M. André Body servait de témoin à son fils et M. Achille Couture accompagnait sa fille. Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris au Manoir Shalens, rue St-Georges, à Lévis, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal, Ottawa, Toronto et les Chutes Niagara. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

CLINIQUE DE BÉBÉS
Il y aura clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie demain comme suit: Le matin, de 9-12 à 10 heures, à l'école du rang St-Augustin de 10 à 10-12 heures, à l'école No 10, du quatrième rang; de 10-12 à 11 heures, à l'école No 7, du rang St-Aimé; de 11 à 11-12 heures, à l'école No 9, du rang Belvéze; de 11-12 heures à midi, à l'école du rang Ste-Gatherine. L'après-midi, de 1 à 1-12 heure, à l'école du village; de 1-12 à 2 heures, à l'école du rang Bois-franc; de 2 à 2-12 heures, à l'école No 3, du rang St-Patrice; de 2-12 à 3 heures, à l'école No 4, du même rang.

Confessions des enfants
A Lévis, on confessa les petites filles demain matin, à 9 heures et les petits garçons à 2 heures de l'après-midi. Leur messe de communion sera samedi matin, à 7 heures 30.

Au Christ-Roi on confessa demain matin, à 9 heures, les petites filles et à 10 heures, les petits garçons. Leur messe de communion sera samedi matin, à 7 heures.

En cour du recorder
Un étranger arrêté mardi soir dernier sur l'avenue Laurier par la police de Lévis, alors qu'il était en état d'ivresse, passa la nuit au poste central de la police et à comparu hier matin en cour du recorder. Il plaida coupable et fut condamné à l'amende réglementaire et les frais. Il paya le tout pour obtenir sa libération.

Aux funérailles de M. l'abbé Provencher
Parmi les dignitaires ecclésiastiques et les membres du clergé qui assisteront mardi matin dernier, en l'église de St-Julien de Laurierville, aux funérailles de M. l'abbé Arthur Provencher, on remarquait Mgr Elias Roy, P. D., supérieur du collège de Lévis qui chanta le service, MM. les chanoines Valère Roy, V. F., curé de Lévis, et Léopold Roberge, asst.-supérieur du collège de Lévis, MM. les abbés Léon Lessard, Alphonse Tardif, Alzire Tardif, Albert Deslisle et Jules Emond et M. l'abbé Maurice Boutin, vicairer au Christ-Roi.

Funérailles de Mlle Madeleine Carrier
Vendredi matin, le 13 juillet, au milieu d'une nombreuse concourse de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de Mlle Madeleine Carrier, fille de M. et Mme Georges Carrier, décédée le 10 juillet, à l'âge de 85 ans et 11 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alex. Rochette, curé de Ste-Jeanne d'Arc. Le service fut chanté par M. le chanoine Valère Roy, V. F., curé de la paroisse, assisté comme diacre de M. le vicairer Placide Jacques et comme sous-diacre de M. l'abbé Alex. Rochette. On remarquait dans le chœur, M. l'abbé Joseph Lachance. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Albert Dussault, chanta la messe des morts harmonisée de Yon et des solf furent rendus, M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. Jean-Marie Roy, B.A.M.A., cousin de la défunte, était porteur de la croix. Les porteurs d'honneur étaient MM. Joseph, Léopold, Raymond et P.-G. Roy, cousins de la défunte.

Conduisant le deuil, M. Georges Carrier, père de la défunte; MM. Robert et Marcel Roy, ses frères;

Jambon cuit haché	.25
Foies de Lard	.16
Creton au Lard	.25
Fromage (par 5 lbs.) la lb.	.33
Boudin	.15

Assortiment complet de Volailles

Membres de l'Association Patronale du Commerce de Québec

Carrier & Coulet

Membres de l'Association des Marchands, Détaillants du Canada.

475, rue St-Jean, tél.: 4-4681 118-120, rue du Pont, tél.: 2-5291

Après la cérémonie funéraire les restes mortels furent conduits au cimetière de St-David et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Feu M. Domicile Nolet
St-Eliazar (DNC) - Le 13 juillet, est décédé à St-Eliazar, à l'âge de 38 ans, M. Domicile Nolet, fils de M. Richard Nolet. Le défunt laisse dans le deuil, outre son père, ses frères, MM. Willie, de St-Narcisse, Leo et Richard de Roupp, Anselme Nolet, sa belle-mère, Mme Richard Nolet, de St-Narcisse et Mme Nolet, de St-Eliazar. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 13 juillet, à St-Eliazar.

Riche de la saveur naturelle des champignons

Soupe CLARK

CRÈME AUX CHAMPIGNONS

Préparée par les fabricants des Fèves au Lard Clark

Modes pour le jeu

MOINS 1/3-

LE CHOIX DE NOTRE BELLE QUALITE DE VETEMENTS DE JEU POUR L'ETE VOUS EST OFFERT à 1/3 DE REDUCTION SUR LES PRIX REGULIERS!

COSTUMES PETITE-TOILETTE D'ETE, 2-PIECES	\$3.98 à \$11.95	DESHABILLES EN COTON ET ROBES D'INTERIEUR	\$1.98 à \$4.95
Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers		Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers	
COSTUMES DE NATATION (COTON)	\$1.98 à \$4.95	TRICOTS DE COTON	79c à \$2.98
Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers		Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers	
BLOUSES FLORALES	\$1.98 à \$5.95	SOULIERS DE PLAGE	\$2.75 à \$3.50
Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers		Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers	
JUPES PAYSANNES	\$1.69 à \$2.98		
Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers			
VETEMENTS DE JEU	\$1.98 à \$6.95		
Epargnez 1/3 sur ces prix réguliers			

Les quantités étant limitées, nous vous conseillons de choisir de bonne heure

belgium

GLOVE and HOSIERY QUEBEC LIMITED

244 rue Saint-Jean téléphone: 3-3916
120 rue Saint-Joseph téléphone: 3-6374

MAGASINS PARTOUT AU CANADA

POURQUOI TA BLOUSE EST-ELLE TELLEMENT PLUS BLANCHE QUE LA MIENNE?

"C'est RINSO..."

Adoptez Rinso ET VOUS CHANTEREZ EN LAVANT - linge où vaisselle!

ESSAIE MON SAVON... RINSO, C'EST TOUT CE QU'IL TE FAUT POUR UN LAVAGE ULTRA-BLANC

ET QUE DIS-TU DU RINSO POUR LA VAISSELLE? IL EST GRATUIT! LA GRASSE DISPARAIT INSTANTANÉMENT

TU SAIS COMME PAUL ENCRASSE SES CHEMISES AU TRAVAIL. REGARDE COMME RINSO LES LAVE NET... ET SI FACILEMENT!

TOUT DEVIENT BLANC COMME NEIGE AVEC LES RICHES BULLES EXTRA-SAVONNEUSES DU RINSO. JE CROIS QUE C'EST PARCE QUE RINSO DÉLOGE PLUS DE SALETÉ

ET JE M'APERÇOIS QUE RINSO EST DOUX POUR MES MAINS AUSSI!

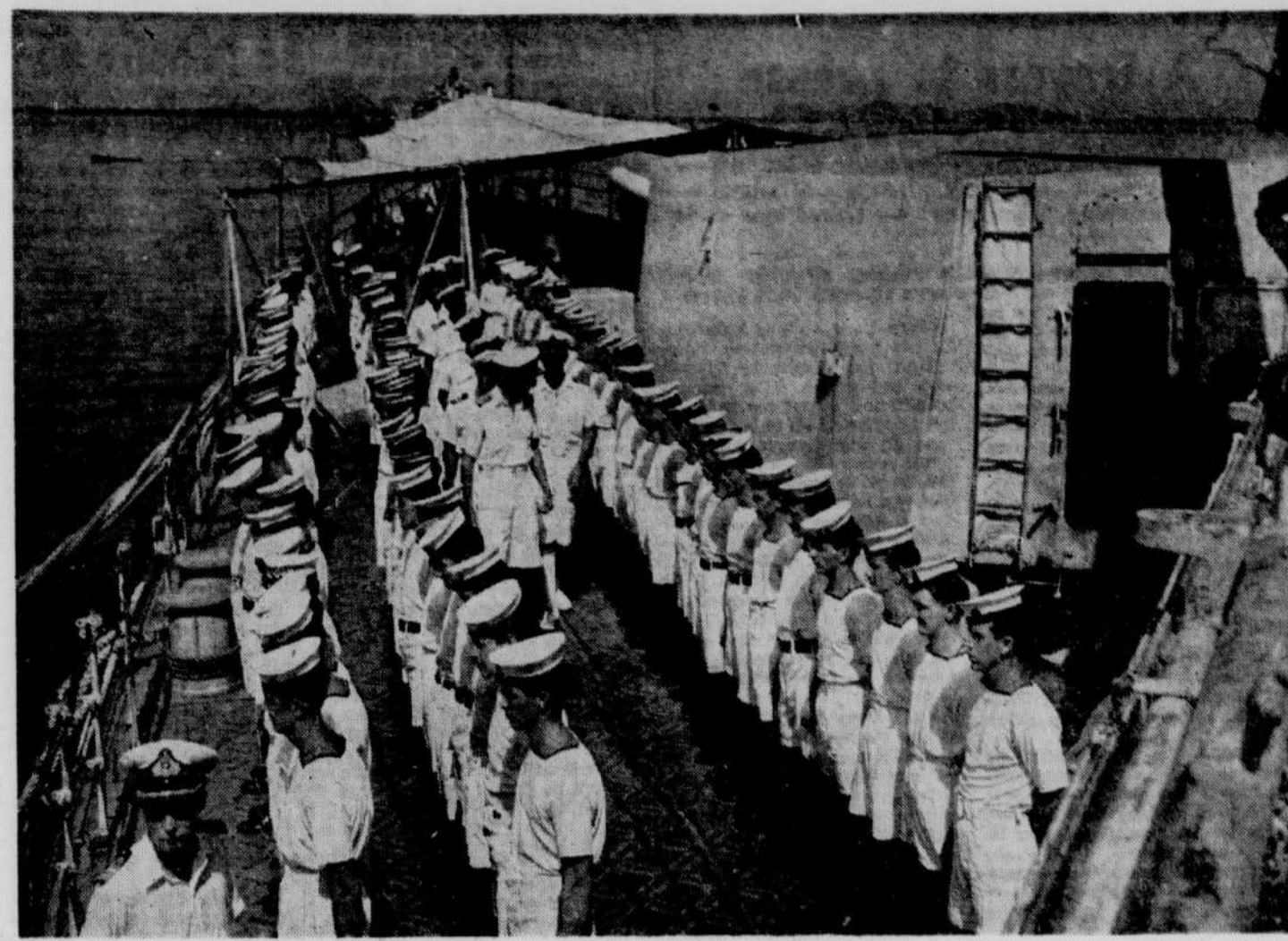
VOUS NE VOUS CONTENTEZ PLUS JAMAIS D'AUTRE CHOSE QUAND VOUS AUREZ VU LA BLANCHEUR RINSO

Rinso

rend le linge ultra-blanc

RINSO REND LE LINGE ULTRA-BLANC

EN PRODUIT LEVER



A BORD DU CROISEUR "UGANDA" : Le matelot breveté WILLIAM PORTER, à gauche, de Québec, est canonier à bord de l'"UGANDA", actuellement en service avec la flotte britannique du Pacifique. Il sert actuellement à bord de la corvette "Calgary" dans l'Atlantique-nord où son navire prit une part active à la guerre anti-sous-marine. Aussi aspirant (Midshipman) EDGAR WIGGS, R.C.N., de Québec, à droite, en service à bord de l'"UGANDA", est diplômé de la première classe Collège de la Marine royale canadienne à Royal Roads. (Photos de la Marine Royale Canadienne)

DANS LE PACIFIQUE : Pendant que le contre-amiral J.-A. BRIND les passait en revue, dans une base avancée du Pacifique, les marins de l'"UGANDA" se tiennent à l'attention dans leurs frais uniformes blancs. (Photo Marine Royale Canadienne)

Près de 10,000 vétérans seront reçus à Québec le 27 juillet

Le "New Amsterdam" sera le premier transport de troupes à jeter l'ancre dans notre port le 27 courant. Il débarquera à Québec de 9,000 à 10,000 vétérans, dont 800 de la province de Québec. En annonçant cette nouvelle hier après-midi au comité exécutif de la Cité de Québec, son honneur le maire Lucien Borne a dit qu'un congé civique sera décrété à cette occasion pour permettre aux citoyens d'aller acclamer nos compatriotes qui reviennent victorieux des champs de batailles européens.

L'ingénieur Trevaux a ce soir déclaré, en réponse à une question du maire, que le projet de contrat soumis par la Québec Power avait été revu par les ingénieurs, que ces derniers ont suggéré certaines modifications et que ces modifications ont été accordées à la pleine satisfaction des ingénieurs. Il a déclaré que les tarifs soumis pour l'éclairage et la force motrice lui semblaient avantageux pour la cité.

Le trésorier a repris la parole pour dire que la réduction accordée par la compagnie pour l'éclairage des rues dépassait la proportion de 10 p.c. réclamée par la cité dans sa dernière résolution à l'adresse de la compagnie. Il a ajouté que, vu le fait que le prix de l'électricité de

Le comité municipal approuve un projet de contrat d'éclairage prévoyant une diminution de \$8,997

Suivant le nouveau contrat, le coût de l'éclairage municipal tomberait de \$88,398.50 à \$79,400.00, soit une réduction d'environ 10 pour cent — Le contrat vaudrait pour cinq ans.

Le comité administratif de la Cité de Québec a approuvé à l'unanimité hier après-midi le projet de contrat pour l'éclairage municipal. D'après le trésorier et l'ingénieur Trevaux, le nouveau contrat prévoit une réduction d'environ 10 pour cent pour les cinq années à venir. L'ancien contrat prend fin le premier août.

Le projet ne fait pas mention du tarif de l'électricité destinée à la consommation des citoyens ni de celui de l'électricité fournie pour l'éclairage des bâtiments municipaux. Les tarifs qui seraient de la juridiction de la Régie des services publics.

Le trésorier de la cité a exposé que, suivant les nouveaux tarifs proposés par la Québec Power pour l'éclairage des rues et la force motrice des ponts et des pompes de la cité, la ville bénéficierait d'une réduction de \$8,997.50, soit un peu plus de dix pour cent, le coût actuel étant de \$88,398.50, alors que, suivant les nouveaux tarifs, il serait de \$79,400.

Les lampes de 400 chandelles le prélevaient de \$30 par an à \$27; celles de 600, de \$40 à \$36, et il en serait de même pour les autres lampes dont la ville fait un usage abondant, les lampes peu employées restent aux mêmes tarifs. La force motrice pour les ponts et les pompes de la cité tomberait de \$12 à \$10 et de \$3.60 à \$3.20 le cheval-vapeur respectivement.

L'ingénieur Trevaux a ce soir déclaré, en réponse à une question du maire, que le projet de contrat soumis par la Québec Power avait été revu par les ingénieurs, que ces derniers ont suggéré certaines modifications et que ces modifications ont été accordées à la pleine satisfaction des ingénieurs. Il a déclaré que les tarifs soumis pour l'éclairage et la force motrice lui semblaient avantageux pour la cité.

Le trésorier a repris la parole pour dire que la réduction accordée par la compagnie pour l'éclairage des rues dépassait la proportion de 10 p.c. réclamée par la cité dans sa dernière résolution à l'adresse de la compagnie. Il a ajouté que, vu le fait que le prix de l'électricité de

Gamelin et Pétain

(L'article qui suit est le quatrième de la série d'articles écrits pour la Presse Associée par l'ancien commandant des armées françaises.)

Par le général Maurice-Gustave Gamelin — (Copyright, 1945, par la Presse Associée)

Paris, 19. — Beaucoup de gens se demandent pourquoi les armées françaises et britanniques restèrent inactives pendant les premiers mois de la guerre, la période qu'on appelle "la drôle de guerre".

Ma réponse est simple et c'est un vieux axiome militaire qui nous aide à comprendre une "drôle de guerre".

Mais examinons la situation qui nous avait été faite à la fin de septembre 1939.

Si la Belgique s'était allié avec nous; si elle nous avait laissés passer sur son territoire pendant que les Allemands étaient occupés en Pologne, nous aurions pu, tout d'abord, tourner la ligne Siegfried, qui s'arrêtait à cette époque devant le Luxembourg et n'était prolongée que par une mince rangée de fortins dans la plaine d'Aix-la-Chapelle. Mais la France et l'Angleterre ne pouvaient pas entrer de force en Belgique et en Luxembourg. Nous en étions par conséquent réduits à attaquer entre le Rhin et la Moselle, à prendre le taureau par les cornes.

Dans la nuit du 6 septembre, nous commençâmes à avancer afin d'approcher de notre frontière et le 9 septembre, nous primes l'offensive afin de faire de notre mieux pour dégager la Pologne. Entre la Sarre et les Vosges, nous approchions de la ligne Siegfried qui, comme vous le savez, revêtait à la forme d'une herminette. Nous nous préparâmes à attaquer Sarrebruck. Mais il devint vite évident que la Pologne serait bientôt terrassée. Le gros des forces allemandes employées contre elles serait rapidement dirigé contre nous. Il suffisait de 15 jours, en effet,

Au dernier repos

Barrette	Poiré
Bouchard	Racine
Ferland	Rivard
Frenette	St-Amand
Fournier	St-Germain
Laroche	

Voir avis de décès en page 15.

TOUJOURS ELEGANTE A 40 ANS

L'autonomie de la femme peut être obtenue si l'organisme garde un heureux équilibre par une bonne circulation. Les troubles de la ménopause (vapeurs, vertiges, étourdissements, etc.) sont grandement atténués par les GOUTTES FLUIDIFIANTES RAMEAU, qui aident à régulariser la circulation et à rétablir le bon équilibre. Ce traitement scientifique, simple, économique est également recommandé contre les troubles de la circulation, tels que varices, phlébites hémorroïdes. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU, 464, R. Notre-Dame, Montréal (22e). (Le flacon pour traitement de 1 mois \$1.50).

Un conseil économique central sera créé dans notre province

Un super-conseil économique sera créé dans la province de Québec. Cet organisme central aura pour objet de dresser un plan d'ensemble pour l'expansion économique de notre province. Plusieurs conseils régionaux opèrent déjà à travers la province, mais leurs initiatives n'ont eu jusqu'ici qu'un caractère régional. On attend beaucoup d'un organisme central qui permettrait une action concertée s'étendant à tous les centres industriels de la province.

Une conférence des commissaires industriels a lieu cet après-midi à l'Hotel Windsor, dans la Métropole, sous la présidence d'honneur de l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie de la province. M. Armand Viau, commissaire industriel de la Cité de Québec, prend part à cet important rassemblement convoqué par M. Valmore Gratton, directeur de l'Office du Tourisme et d'orientation économique de la Métropole.

Les compagnies de chemins de fer, les banques, les compagnies d'électricité et les pouvoirs publics s'intéressent à ce projet d'envergure. Ils auront des représentants à la conférence d'aujourd'hui dans la Métropole.

Le commissaire industriel de la Cité de Québec, M. Armand Viau, proposera à l'assemblée d'adopter la

La fermelure des magasins

Le comité administratif a étudié hier une requête réclamant un amendement aux règlements municipaux relatifs aux heures de fermeture des magasins. La requête a été laissée sur la table pour décision à la prochaine séance.

La requête, soumise par l'Association des Marchands détaillants et l'Association patronale du Commerce, demande que la veille du vendredi remplace celle du samedi, pour permettre aux citoyens de faire leurs emplettes, et que les épiceries et les boucheries soient affectées par ce changement au même titre que tous les autres établissements. Les magasins fermeront donc à 6 h. p.m., le samedi, tandis qu'ils ne fermeront qu'à 10 h. p.m., le vendredi soir.

M. Wilbrod Bhérier, qui représente l'Association des marchands détaillants auprès du comité administratif, hier après-midi, a déclaré que ce changement était demandé dans l'intérêt de quelque 8,000 employés des magasins de la cité, pour leur permettre de passer une fin de semaine agréable, comme tout le monde. Il a déclaré que 1,000 commerçants contre 75 étaient favorables au changement, à condition que les règlements municipaux le ratifient en amendant le règlement concernant la fermeture des magasins, afin de mettre tout le monde sur le même pied.

L'échevin Bertrand a déclaré que ce changement mettrait le commerce au coin dans l'obligation de fermer son établissement au détriment de ses intérêts et de la population qui bénéficierait de la fermeture des magasins, afin de mettre tout le monde sur le même pied.

On a répliqué que les laitiers font la livraison le dimanche matin et que, pour le reste, la population s'habituerait et qu'elle ne souffrirait pas longtemps d'un changement qui bénéficierait à toute une classe de travailleurs.

L'échevin Matte s'est déclaré opposé à ce changement, si on n'incluait pas les restaurateurs dans la liste des établissements affectés par le nouveau règlement. Il a déclaré que les restaurateurs profiteraient du fait de la fermeture des épiceries pour faire le commerce d'épicerie. L'échevin Bertrand s'est déclaré en faveur, à condition que l'on excepte l'épicerie du coin.

Une séance du cabinet

Le cabinet provincial a tenu une séance hier. L'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province et premier ministre intérimaire, présidait en l'absence de l'hon. Maurice Duplessis. Les ministres étaient tous présents. La séance a débuté à 10 heures hier matin pour prendre fin à 2 heures. Le cabinet a adopté plusieurs arrêtés ministériels qui seront signés aujourd'hui, dit-on. La prochaine séance aura probablement lieu mercredi prochain.



COMMANDANT : — Le capitaine Roger-E. B. Bidwell, R.C.N., de Halifax, vient d'être nommé commandant d'un des deux nouveaux porte-avions canadiens en construction au Royaume-Uni. Le capitaine Bidwell qui commanda dans le passé les deux centres-territoires canadiens "Champlain" et "St-Laurent", est actuellement capitaine du porte-avions britannique "Puncher", qui est monté par des marins canadiens. Son épouse et ses trois enfants demeurent à Halifax. (Photo de la Marine Royale Canadienne).

Le Il R. Côté décoré

Un Québécois, le lieutenant de section R. Côté, 22 rue Deligny a été décoré de la Distinguished Flying Cross, a annoncé hier soir le quartier général de l'Aviation canadienne. Le lieutenant de section Côté, maintenant retiré du C. A. R. C., est cité sur une liste de 38 aviateurs du C. A. R. C. qui reçoivent tous la D. F. C. Une citation générale accompagnant des décorations dit que ces hommes ont pris part à de nombreuses opérations au cours desquelles ils ont montré de remarquables qualités de ténacité, de courage et de sens du devoir.



LE CAMP DE BRECKINRIDGE : Photographies prises au camp de Breckinridge, dans le Kentucky, où les volontaires canadiens qui se rendent dans le Pacifique subissent leur entraînement. Comme le démontrent ces photographies, ce camp est un des plus modernes qu'il y ait. De haut en bas on aperçoit : un des trois clubs de l'armée où les soldats peuvent se divertir. Ces salles sont pourvues de radios, phonographes, etc. Au centre, vue intérieure du mess des soldats. Les rations sont préparées suivant le barème américain dans des cuisines modernes munies d'installations frigorifiques. La photo du bas donne une idée d'un des 15 magasins du camp, où l'on peut répondre à tous les besoins des militaires. (Photos de l'armée américaine).

A Ville du Lac St-Joseph

En date du 1er juillet 1945, la Municipalité Scolaire de la Ville du Lac St-Joseph a été établie, et en date du 16 juillet 1945, les Commissaires suivants étaient élus : — président : J.-A. Saucier ; commissaires : Thomas Maher, Henri Talbot, Romeo Roy ; secrétaire-trésorier G. N. Lavoie.

Message du maire à Churchill

Le maire Lucien Borne a adressé hier au premier ministre Churchill, de Grande-Bretagne, actuellement à Potsdam, en Allemagne, à l'ouverture de la conférence des trois chefs, un message lui signalant notre ville comme siège de la capitale permanente de l'organisation de Paix.

Voici le texte du message :

"Au T. H. Winston Churchill, Premier ministre de Grande-Bretagne, Potsdam, Allemagne.

"La ville de Québec présente invitation pour Capitale mondiale permanente de Paix. Vous demandez respectueusement proposer pour approbation au président américain et au premier ministre Staline, de l'U.R.S.S."

L'exposition provinciale a réalisé un surplus de \$5,443 l'an dernier

L'exposition provinciale a bouclé son dernier exercice financier avec un surplus net de \$5,443.48. Les dépenses ont atteint le chiffre de \$258,217.81 pour 1944-45 alors que les revenus ont été de \$263,661.29. Ces chiffres sont établis par le rapport de la Commission de l'exposition.

Le rapport, qui a été soumis au comité administratif de la cité hier après-midi, signale qu'il faut tenir compte du fait qu'un surplus net, il conviendrait d'ajouter un montant de \$16,650.22 qui a été consacré à des améliorations permanentes, ce qui aurait porté le surplus net à \$22,093.70.

Voici les principaux items des revenus : agriculture, \$14,668.39; beaux-arts, éducation, \$506; spectacles et amusements, \$2,031.70; administration, \$43,336.05; concessions et privilèges, \$30,428.84; transport et réparations, \$2,688.72; publicité, \$1,592.22.

Voici maintenant ceux des dépenses : agriculture, \$17,809.23; beaux-arts et éducation \$1,254.66; spectacles et amusements, \$45,623.26; administration, \$25,220.27; concessions et privilèges, \$4,253.01; entretien et réparations, \$57,125.16; publicité, \$6,022.22.

Parmi les améliorations, signales : l'achat de transformateurs additionnels pour l'éclairage et la force motrice, la construction de vestiaires à proximité du Palais de l'Industrie; l'amélioration du bureau permanent du secrétariat, au Collège, l'addition de chambres pour les artistes et de toilettes; l'addition de 39 nouveaux poteaux d'ornementation, dans le parc, d'une tour d'éclairage, l'installation de 30 nouveaux bancs de parc, le pavage de la section des amusements mécaniques.

Le rapport signale encore des améliorations telles que la construction d'une voûte dans les bureaux du Collège, l'achat et le montage de deux nouvelles lampes à arc. De plus, la Commission aurait dépensé, à même ses revenus, une somme de \$3,749.92 pour la réfection des murs de briques du Palais central, des pavillons des Arts domestiques et du Collège et pour diverses autres réparations. Le total des frais d'entretien ordinaire des immeubles a été de \$14,103.10.

La commission a pu, grâce à des cotisations du ministère provincial de l'Agriculture et de la cité, allonger l'une des deux bergeries-porcheries.

Après avoir entendu l'aperçu du rapport annuel de l'exposition, le maire a déclaré qu'il dénotait que l'Exposition avait remporté au cours de la dernière année un "succès extraordinaire" et qu'il convenait d'en féliciter les membres de la commission de l'Exposition, notamment M. Emery Boucher, le directeur.

Navires remis par la France

La marine française remettra officiellement demain à la marine canadienne, trois chasseurs de sous-marins (Fairmile) prêts par notre marine en 1942. Les navires seront remis à la marine canadienne au cours d'une cérémonie qui se déroulera à 10 heures 45, en face des casernes H.M.C.S. Chaleur II. Les autorités civiles et militaires seront représentées à la cérémonie, qui se déroulera selon les exigences de la tradition navale des deux pays.

Le capitaine de vaisseau J. LeChuiton, chef d'état-major de l'attaché naval français à Washington, remettra les navires au commandant F.-B. Letchmore, R.C.N.V.R., officier naval en charge de Québec. Une garde d'honneur composée de marins du H. M. C. S. Chaleur II sera sous le commandement du lieutenant G.-P. Leveson, R.C.N.V.R. Des représentants de la marine française et plusieurs officiers de la marine canadienne assisteront à cette cérémonie.

Parmi les invités d'honneur, on remarque le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Eugène Fiset ; le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis ; le maire de Québec, son honneur M. Lucien Borne; le capitaine de corvette J. De Bellaigne, attaché naval français à Montréal ; le consul général de France à Montréal et Québec, M. Pierre Moeneclay ; le brigadier Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V.R., également du Chaleur II ; le lieutenant Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le commandant E.-L. Armstrong, commandant du destroyer H. M. C. S. Astinoline ; le commandant Ross Maynard, R.C.N.V.R., du H. M.C.S. Chaleur II ; le commandant S. Seymour, R.C.N.V

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, président et directeur général

Les risques d'un port de mer

Les nombreux désastres dont Halifax a été le théâtre au cours des deux grandes guerres comportent une leçon pratique. Une population vivant à proximité d'une base navale, de ses dépôts de munitions, et d'un port utilisé pour fins militaires, est toujours sur le qui-vive. En plus du terrible danger des explosions, avec leur bilan de pertes humaines et matérielles, il y a celui des désordres pouvant s'ensuivre des dispositions variables de milliers de marins ou de soldats mécontents de leur sort. Tout compte fait, elle aurait raison de se demander s'il ne lui en coûte pas trop cher de remplir un rôle indispensable à un pays en guerre. Cette cause a déjà été soumise à l'attention des autorités. On leur a représenté qu'il y aurait lieu d'aménager ces services dangereux dans des havres plus favorablement choisis mais encore inutilisés, où il serait facile de mieux protéger les gens contre les accidents. En plus de ceux dont Halifax a été victime, il y en a d'autres que ce port de mer a heureusement évités jusqu'à ce jour, comme, par exemple, celui des bombardements aériens et de la canonnade par une flotte ennemie. Ses idées paraissent inopportunes à quiconque s'imagine qu'il n'y aura plus de guerre mondiale et que le Canada n'a plus à redouter des désastres comme celui que l'on déplore aujourd'hui. Cette vaine espérance renaît après chaque conflit et favorise le jeu des opportunistes. Mais la sagesse n'en recommandant pas moins qu'on étudie le problème de l'établissement de stations stratégiques mieux placées que Halifax et Vancouver pour l'expédition des convois de troupes et de munitions.

L'Argentine, nos voisins et nous

D'inquiétantes informations, surtout depuis quelques années, nous parviennent de l'Argentine. En les lisant il convient de faire la part des choses. Généralement le fait est plutôt heureux, mais les grandes agences de presse sont toutes sous le contrôle d'Anglo-Saxons et singulièrement des Etats-Unis. Le journaliste le plus objectif ne peut s'abstraire de soi, de son propre tempérament, de son éducation, de ses idées préconçues sinon de ses préjugés. Qu'il le veuille ou non, il voit se dérouler les événements sous une optique personnelle et il est des faits que les non-Latins auront toujours peine à comprendre. Les institutions de ces deux grandes démocraties : l'Angleterre et les Etats-Unis, sont assez différentes bien que leur inspiration provienne de la même source. Or, on rencontre des Américains qui nient aux institutions britanniques un caractère démocratique, et vice-versa. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'Argentine fasse figure de dictature aux yeux de tant de reporters.

Les Argentins, c'est indiscutable, sont des hommes d'une haute civilisation. L'Europe exerce sur eux plus d'attrait que les Etats-Unis. A tort ou à raison, ils se plaignent de défauts réels ou imaginaires des Américains du nord qu'ils considèrent plus ou moins comme de dangereux impérialistes. Sans compter que l'Amérique latine, et surtout l'Argentine, voit dans les Etats-Unis un concurrent qui n'est pas toujours trop scrupuleux en affaires. Ajouter à cela la fierté naturelle d'un grand peuple qui n'aime pas recevoir de conseils, encore moins d'ordres. Si des influences néfastes, — hier celles de Hitler, de Mussolini, des hommes de Vichy, aujourd'hui encore celle de Franco, — semblent s'exercer en Argentine, la faute en est dans une certaine mesure à la maladresse du State Department. Au sein de celui-ci, du reste, des hommes intelligents et renseignés travaillent incessamment à réparer les pots cassés.

Pas plus que dans les autres républiques de l'Amérique latine, le pouvoir personnel ne scandalise en Argentine. Qu'une "junte" moins scrupuleuse qu'une autre s'empare des rouages de l'Etat, et tout de suite la solidarité de l'hémisphère américain est menacée. Il vaut mieux composer avec tous ces gouvernements transitoires, et M. Roosevelt l'avait compris, qui inaugura la politique de "bon voisinage". Quant au Canada, qui entretient relativement peu ou prou de relations directes avec l'Argentine, il n'a pas de querelle avec elle et encore moins avec le peuple de ce pays. Et c'est évidemment pourquoi M. King votait naguère à San Francisco pour l'admission de l'Argentine dans la nouvelle SDN.

L'aménagement de nos cuisines

Si la maison est l'endroit par excellence où la famille s'abrite, se nourrit et se développe, il est pourtant une pièce qui en occupe le centre et qui en est l'atelier : c'est la cuisine. Dans nos campagnes, la cuisine est l'appartement le plus occupé de la maison ; c'est là que les membres de la famille se trouvent le plus souvent, qu'ils mangent, qu'ils se délassent, qu'ils se récréent et même qu'ils se reposent. Aussi lui donne-t-on des dimensions spacieuses qui la rendent la pièce la plus imposante du foyer campagnard. La même coutume a prévalu dans nos villes, dont les anciennes maisons renferment encore de vastes et belles cuisines ; la mode nouvelle et l'architecture moderne sont venues mettre un terme à son règne, et les maisons d'aujourd'hui ne possèdent qu'un simulacre de cuisine.

Cependant, malgré l'importance que nos pères attachaient à la cuisine, les faits démontrent qu'ils n'ont pas toujours su l'aménager de commodités qui allègent le travail de la ménagère et de la mère de famille ; il y manque dans la plupart des cas

de l'eau courante, de l'eau chaude, d'un système de drainage et d'évier, d'un bon éclairage, d'appareil de réfrigération, et... que d'autres que la petite cuisine moderne contient tous ! Une enquête a révélé les faits suivants :

Une famille sur cinq n'a aucune glacière dans les villes, deux sur cinq dans les villages et deux sur trois à la campagne ; et pourtant la réfrigération est aussi importante pour préserver les aliments que la cuisson l'est pour d'autres. Quant au système d'approvisionnement de l'eau et des évier, il existe encore un logis sur 33 dans les villes qui n'en possède aucun, un sur onze dans les villages et un sur six dans les maisons de ferme. Bien que l'usage de l'électricité se généralise dans nos campagnes où la moitié des fermes s'en servent, on utilise encore le poêle à bois pour la cuisine dans six cas sur sept, c'est-à-dire dans la généralité des cas. Dans les villes, il se trouve encore une ménagère sur trois qui a recours au poêle pour la cuisson des aliments, et le cas se rencontre dans les quartiers pauvres.

Inutile de préciser que la cuisine de nos campagnes manque de grille-pain, de percolateur, d'aspirateur et de tous ces instruments d'invention moderne qui sont les fées bienfaitrices du foyer. L'enquête s'est poursuivie également sur les préférences des ménagères quant à l'amélioration de leur cuisine ; la plupart souhaitent, à la campagne, de posséder des évier avec eau courante, des cabinets de cuisine et des glacières ; et, dans les villages, des cabinets de cuisine et des glacières, des planchers modernes, et, enfin dans les villes, les installations électriques dont la réclame a habilement consacré la vogue.

En feuilletant le "SOLEIL"

IL Y A 50 ANS

19 juillet 1895

M. Paul Fabre, secrétaire de l'agence canadienne à Paris, a mis en volume ses "Notes de voyage". C'est un joli petit ouvrage destiné à mieux faire connaître encore le Canada français, en France.

On dit que le style du jeune auteur ressemble au style original et piquant de son père, l'honorable Hector Fabre.

IL Y A 25 ANS

19 juillet 1920

Ces jours derniers, en Italie, un vote unanime de confiance a été donné au cabinet Giolitti par la Chambre des députés, à la fin d'un discours dans lequel le premier ministre a fait connaître la politique du gouvernement, et a déclaré qu'il était nécessaire de restaurer l'autorité complète du parlement.

Ceux qui firent notre pays

CHARLES-AMADOR MARTIN (1648-1711) (Biographie canadienne)

Charles-Amador Martin naquit à Québec, le 7 mars 1648. d'Abraham Martin dit l'Écossois, et de Marguerite Langlois. Il étudia au collège des Jésuites. Le "Journal des Jésuites" nous apprend qu'il soutint avec succès, le 15 juillet 1687, une thèse contre Pierre de Franceville.

Admis à la prêtrise, le 14 mars 1671, l'abbé Martin prit charge presque aussitôt de la cure de Beauport. Cinq ans plus tard, il devint curé de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Après deux ans passés sur l'île, il retourna à Beauport. Dans le "Plan général de l'état présent des missions du Canada fait en 1683", on peut lire : "M. Martin, prêtre natif du pays, âgé de 35 ans, desservit la paroisse de Beauport qui contient 4 villages à savoir : Parry, Saint-Joseph, Saint-Michel et le Petit-Village. Cette paroisse est distante de Québec d'une lieue, située du côté nord, et contient environ une lieue et demie le long du grand fleuve et une lieue dans les terres. Il y a 46 familles et 320 âmes. Il y a une église bâtie de pierre dédiée à la Sainte-Vierge sous le titre de sa Nativité, qui a 60 pieds de long et 28 de large sans presbytère".

M. Martin fit partie du chapitre de Québec, dès son érection, le 8 novembre 1684. L'année suivante, il fut de plus chargé de la desserte de l'Ange-Gardien. En 1697, M. Martin abandonna son canonicat. Un an plus tard, il prit charge de la cure de Sainte-Foy, où il demeura jusqu'à sa mort, le 19 juin 1711.

L'abbé Amador Martin compte parmi nos premiers musiciens. Il était doué, dit-on, d'une excellente voix et se livrait même à la composition. Sœur Sainte-Hélène, de l'Hôtel-Dieu, raconte que l'abbé Martin composa la musique de l'office de la Sainte-Famille.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. So les classant plus tard par ordre alphabétique, vous aurez un précieux dictionnaire contenant des centaines d'études sur des personnages canadiens. DROITS RÉSERVÉS.

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salisbury, Québec.

Bon succès à M. le ministre Bégin

(Par Eugène L'Heureux)

Nous venons de relire le discours prononcé par l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation dans le cabinet Duplessis, pendant la dernière session, au moment de la présentation de sa loi l'autorisant à dépenser en quatre ans seize millions pour la colonisation.

Au moment où s'amorce le mouvement de colonisation auquel est destinée cette somme de seize millions, il peut être utile d'inscrire quelques commentaires en marge de ce discours, qui nous fait connaître le programme, l'inspiration et un peu la personnalité de l'hon. M. Bégin.

Malgré certaines réserves que nous croyons devoir faire dans notre article de demain, nous apprécions beaucoup, dans son ensemble, ce discours-programme et c'est pour nous un plaisir d'en faire part à nos lecteurs.

La guerre devait forcément retarder, il est évident, tout élan colonisateur. Aucun temps ne se prête moins que celui de la guerre aux grandes initiatives de colonisation. Aussi pouvons-nous applaudir les projets de M. Bégin tout en déclarant que l'administration précédente a fait pour la colonisation tout ce qui pouvait se réaliser dans les circonstances les plus défavorables.

La guerre européenne étant finie et celle du Japon accaparant une part moindre de nos énergies nationales, le temps devient beaucoup plus propice à la colonisation, et c'est pour tous les hommes de bonne volonté un devoir d'appuyer le mouvement de colonisation qui se dessine et que devra présider M. le Ministre de la Colonisation. (Ce qui, naturellement, n'exclut pas la critique constructive.)

M. Bégin est un homme très actif et, dit-on, un bon organisateur. Il a pris à cœur sa tâche de ministre de la Colonisation et désire accomplir une œuvre d'envergure. Il a eu la bonne inspiration de con-

sulter ceux qui pouvaient l'aider à concevoir, puis à réaliser un plan adapté aux besoins et aux possibilités de l'heure.

Son discours est celui d'un homme vigoureux et sincère qui veut servir sa Province. Sauf le point que nous traiterons demain, c'est une pièce que se plaisent à lire les esprits avides de paroles généreuses et de gestes constructifs.

Le programme de M. Bégin est sûrement l'un des meilleurs que l'on puisse adopter en ce moment. Exécuté avec l'énergie, l'esprit de suite et l'honnêteté dont nous croyons M. le Ministre capable, il assurera un excellent emploi des seize millions que la Législature lui a destinés.

des anciennes paroisses à démolir et de ce fait paralysées dans leur développement agricole comme dans leur organisation générale. C'est non seulement la nécessité de compléter des paroisses trop petites, mais c'est aussi la quantité limitée de sol arable disponible en dehors de l'Abitibi et du Témiscamingue, qui rend cette politique nécessaire. M. le Ministre ne veut pas répéter l'erreur de planifier des colons dans une situation où une famille ne peut pas vivre. Le plan portera les quatre caractéristiques suivantes : organisation

A travers la presse

L'impopulaire Franco — Aldershot et Halifax — Le coût de la vie au Canada — Beethoven et les Juifs — De la diplomatie — La langue française à Toronto — Max Schmelling "démocrate" — L'Amérique et la France.

Jamais un chef d'Etat officiellement en guerre avec aucun pays n'a joué, si l'on peut dire, d'une impopularité aussi généralisée que celle de Franco. Du St. Louis Post-Dispatch :

"Nier l'information que permission fut donnée d'exporter à l'Espagne de Franco 100.000 tonnes de rails américains, voilà le genre de bonne nouvelle qui doit se multiplier. Si les autres pays industriels veulent bien se joindre à nous dans cette politique, la date de la chute de Franco en sera rapprochée."

Nous aurions aussi plus de chances de maintenir la paix sur le continent américain, ou l'influence de Franco en Argentine est déléter.

Les incidents d'Aldershot, pour regrettables qu'ils puissent paraître, font plaisir aux citoyens d'Halifax, pour des raisons évidentes. Le Herald, de cette ville, opine :

"L'idée que les gens d'Halifax sont différents de ceux des autres villes du Canada peut reconforter les âmes à préjugés, mais elle n'est pas partagée par les Canadiens capables de penser par eux-mêmes. En tout cas, les rares personnes préjugées contre Halifax peuvent maintenant remplacer le nom de cette ville par celui d'Aldershot."

En fait, les citoyens d'Halifax, non plus que ceux d'Aldershot, ne sont pas à blâmer pour les fautes possibles, voire probables ou certaines, de quelques-uns d'entre eux. Il y a toujours de l'injustice à confondre une collectivité avec ses moutons noirs.

Avec un sens constant et aigu de l'actualité, le Toronto Daily Star rappelle que le mois présent marque le 25^e anniversaire d'une hausse sans précédent du coût de la vie au Canada. Heureusement, le précédent n'a pas été suivi.

"En juillet 1920 le coût de la vie était de 82,2 p.c. plus élevé qu'au début de la guerre. Le mois précédent, le coût de l'alimentation avait doublé ce qu'il était au début des hostilités."

Le journal établit ensuite des comparaisons avec la période actuelle. Elles font honneur au gouvernement canadien et elles justifient ses contrôles. Sans doute, M. Mackenzie King et ses collègues ont profité de l'expérience de leurs prédécesseurs.

sur une base régionale ; plan de travail assurant au colon pour toute l'année un travail productif ; coordination, au besoin, de deux ressources, par exemple la terre et la forêt ou la terre et la pêche, pour constituer un établissement ; pré-occupation familiale et utilisation de la formule coopérative.

Le développement de la colonisation s'harmonisera avec celui de la forêt, car notre industrie forestière est elle aussi un élément vital de notre vie économique.

M. Bégin veut faire de la colonisation pour établir des familles, non pour débarrasser les villes de leurs chômeurs.

Avec son budget supplémentaire de seize millions, M. le Ministre se propose de réaliser une politique d'envergure, en ne négligeant rien de ce qui peut conditionner le succès.

"Nous voulons, dit-il, donner à la colonisation le caractère d'une entreprise stable et permanente, au sein de laquelle le colon ne sera pas une espèce de paria emprisonné dans un standard de vie trop bas. Conséquemment, nous sommes décidés de préparer sérieusement les voies au colon, en lui facilitant l'exécution de ses travaux préliminaires et en faisant en sorte qu'il ne se décourage pas. Ainsi, nous contribuerons à régler une partie du problème de l'emploi des démolis et à rectifier l'orientation générale de l'économie du pays."

Tout le monde comprend que le standard de vie des colons ne doit pas être trop inférieur à celui des autres citoyens. Les progrès de la civilisation ne permettent plus un tel état de choses, qui a pu se tolérer dans le passé pour des raisons d'ordre historique.

Pour assurer de meilleures conditions de vie aux colons, il faut exécuter nombre de travaux avant leur arrivée et leur fournir dans la suite un travail productif aussi longtemps que leur exploitation agricole ne peut suffire à leur procurer une existence humaine. C'est ce que projette M. le Ministre.

Parmi les travaux préliminaires qui s'imposent, notons une classification soignée des sols, l'inventaire forestier, des enquêtes, des relevés locaux et régionaux en vue des plans d'aménagement, la localisation et la construction des routes et des points, etc.

Il faudra aider le colon à défricher son lot, puis à construire ses bâtisses. La mécanisation jouera le rôle que nous voyons ailleurs dans le monde moderne.

En somme, ce plan comporte la mise en pratique des principales idées qui flottent dans l'air depuis quelques années, que les fervents de la colonisation préconisent avec une fermeté grandissante et que l'ancienne administration avait commencé de faire siennes, parce qu'elles s'imposent.

C'est avec un intérêt facile à comprendre que l'Opinion Libre" voit lancer ce mouvement de colonisation et c'est de tout cœur qu'elle souhaite le plus grand succès à M. le Ministre Bégin dans la réalisation de cette œuvre plus nationale encore que politique.

Chronique ouvrière

HEURES DE TRAVAIL

En dépit de la réduction du nombre d'employés à gages de l'industrie manufacturière au début de mai, le nombre global d'heures de travail a augmenté, modérément comparativement au 1^{er} avril où la situation est affectée par les fêtes de Pâques. Le taux moyen à l'heure ne révèle toutefois aucun changement significatif. L'ensemble des établissements qui font rapport déclarent 873.849 hommes et femmes employés à l'heure au 1^{er} mai, dont le nombre d'heures de travail la semaine précédente est de 38.087.382 et dont la rémunération est de \$26.852.840. Au début d'avril, les mêmes manufactures employaient 851.876 personnes à l'heure, au coût de \$26.142.436 pour 37.121.437 heures de travail. Le déclin de 1,6 p.c. du nombre d'employés à l'heure et l'augmentation de 2,6 p.c. du nombre d'heures de travail s'accompagnent d'une augmentation de 2,7 p.c. de l'ensemble des gages payés à l'heure. Le gain moyen par heure de l'industrie manufacturière, à 70,5 cents, varie peu du taux horaire de 70,4 cents au 1^{er} avril.

La moyenne du gain à l'heure des employés à gages des industries fabriquantes les marchandises durables est de 78,2 cents au 1^{er} mai, contre 78 cents au 1^{er} avril. La moyenne des heures de travail des personnes de ce groupe d'industries s'élève de 44,2 cents à cette date à 46,2 au moment de la révision. Le taux moyen à l'heure des industries fabriquant des marchandises périssables ne varie pas à 60,9 cents l'heure au 1^{er} avril, contre 60,8 cents au 1^{er} avril. Le nombre d'heures de travail par semaine s'élève de 42,7 à la première date à 44,5 au 1^{er} mai. Peu de changements sont en général observés dans les taux à l'heure déclarés par les diverses branches de l'industrie manufacturière. La différence la plus marquée est un déclin de 2,9 cents par heure dans le groupe du caoutchouc, du cuir et du matériel d'entretien, et un différentiel de 42,7 à la première date à 44,5 au 1^{er} mai.

Le taux moyen à l'heure de l'industrie minière en général est légèrement plus élevé à 83,9 cents au 1^{er} mai, contre 83,8 au 1^{er} avril. La division minière, le taux le plus élevé est celui des mines de houille, à 93,2 cents l'heure, dépassé seulement par la moyenne de 93,8 cents dans la fabrication d'automobiles. Ces deux industries emploient d'habitude un nombre considérable d'hommes. Le gain moyen dans la construction des grandes routes baisse de 65,8 cents l'heure au 1^{er} avril à 61,3 cents au 1^{er} mai.

Les chômeurs de l'industrie manufacturière ont également subi une baisse de 1,1 cent à l'heure, de 61,3 à 60,2 cents au 1^{er} mai.

Même si le fait-divers qui inspire ces commentaires était exact, on ne voit pas bien l'utilité de le signaler et de toujours revenir sur de pareils incidents. L'agent de police en cause, en admettant son existence, était tout simplement trop zélé, par stupidité ou par ignorance. Sa conduite ne prouve exactement rien, ni pour ni contre les gens de Toronto qui sont en majorité, comme ceux de toute autre ville, de bien braves gens.

Selon France-Amerique, de New-York :

"Max Schmelling, le fameux poids-lourd allemand, se trouve à Hambourg, dans la zone britannique, et fait des projets pour la rééducation démocratique de l'Allemagne."

Il pourrait commencer par se rééduquer, lui qui commanda un camp de la mort en Pologne, où des dizaines de milliers de prisonniers furent exécutés, lui que Goebbels célébra pour ses exploits militaires. Et pour se "rééduquer", il faut d'abord avoir déjà été éduqué...

Verités indiscutables, mais qu'il faut sans cesse répéter jusqu'à ce qu'elles soient acceptées dans la pratique.

Plusieurs boîtes par client tant qu'il y en a

Goûtez les légumes frais dans cette soupe savoureuse

Soupe aux Légumes

Condensée

HEINZ

57

Plusieurs boîtes par client tant qu'il y en a

Demandez à votre épicière un exemplaire GRATIS du livret intitulé : "57 Manières d'Employer les Soupes Condensées Heinz".

"Le Déjeuner dont ma famille SE RÉGALE VRAIMENT!"

NABISCO SHREDDED WHEAT

Facile à servir MANGEZ-EN AVEC DES FRUITS FRAIS!

SERVEZ cette céréale énergétique renommée avec des baies délicieuses, des pêches ou des bananes, car c'est un déjeuner épatant pour toute la famille. Tout le monde se régale de la saveur de blé complet, frais comme au sortir du four, du NABISCO SHREDDED WHEAT. Et tout le monde bénéficie de ses éléments nutritifs. Ayez-en toujours un carton ou deux sous la main!

The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd., Niagara Falls, Canada

La pénurie de main-d'oeuvre

Ottawa, 19. (P.C.) — La pénurie de main-d'oeuvre qui existe présentement au Canada persiste pendant encore plusieurs semaines, ont déclaré hier des fonctionnaires du ministère du Travail.

Au 6 juillet, il y avait 128.000 emplois à être remplis par tout le Canada, avec moins de 50.000 applicants enregistrés pour fin d'embauchage, disent les fonctionnaires. Dans la province de Québec, il y avait quelque 41.000 emplois disponibles, et un peu moins de 18.000 applicants.

Les ouvriers agricoles, les ouvriers expérimentés ou non du bâtiment, les bucheurs, les mineurs, les ouvriers de chantiers maritimes, et les femmes pour les filatures, le tabac, le vêtement, les vivres et le caoutchouc sont en bonne demande.

Le transfert d'hommes de travaux de construction moins urgents à de semblables travaux jouissant d'une priorité supérieure n'a pas beaucoup contribué à améliorer la pénurie de la main-d'oeuvre dans le domaine du bâtiment. Toutefois, le projet de libérer des forces armées des ouvriers spécialisés du bâtiment devrait améliorer les choses.

On a besoin de plusieurs milliers de bucheurs pour la coupe du bois de pulpe dans le nord du Nouveau-Brunswick, dans Québec et l'Ontario.

La diminution des programmes de production dans les mines de charbon, de métaux de base et d'or exprime la rareté de la main-d'oeuvre dans l'industrie minière.

Les chantiers maritimes du Pacifique et de l'Atlantique ont également besoin d'hommes.

On l'identifie

Montréal, 19 — (P.C.) — La police provinciale a déclaré hier que l'homme qui fut trouvé inconscient sur la route entre Montréal et Toronto, près de la rivière Beauport, lundi dernier, a été identifié comme étant Henri Sauvé, 36 ans, de la réserve indienne de Caughnawaga. Sauvé est disparu de chez lui au mois de juin. Il est dans un hôpital de Cornwall. On croit qu'il a été frappé par une automobile.

lecteur, local 104.

DEMAIN : L'Association internationale des machinistes, local 404. La Fraternité des wagonniers d'Amérique, local 248.

CE SOIR : L'Union nationale catholique des charpentiers menuisiers de Québec. Le Syndicat catholique des briqueteurs maçons de Québec.

DEMAIN : Le Syndicat du vêtement. L'Union catholique des manoeuvres. Le Syndicat des gantiers.

Vie moderne et électricité

Comparez la vieille glacière au réfrigérateur électrique, le vieux phonographe au radio, le poêle à charbon au plus récent poêle électrique et vous serez d'avis avec moi que les conditions de vie sont plus aisées et plus agréables que celles d'il y a 20 ans.

C'est ce que déclarait M. Jacques Bourque, propriétaire de Bourque Electric, au déjeuner-causette hebdomadaire du Club Kiwanis. M. Bourque avait intitulé sa causerie: "Le passé, le présent et l'avenir dans le commerce des appareils électriques".

Pour permettre à ses auditeurs de mieux réaliser le chemin parcouru, M. Bourque les ramena à 20 ans en arrière, soit à l'époque du commerce des appareils électriques. La venue d'un appareil électrique et d'un radio ou d'un réfrigérateur n'était pas une mince affaire en ce temps-là. Mais les acheteurs se départirent vite de cette réserve du début et chacun voulut posséder son appareil de radio, son réfrigérateur, etc. Les ventes à termes qui apparaissent par la suite furent fatales aux marchands qui n'étaient pas protégés par les compagnies de finances.

Malgré ces embarras qu'elle a causés, dit M. Bourque, la guerre a néanmoins suscité dans le domaine de l'électricité des inventions et des améliorations dont le public bénéficiera dans un avenir très rapproché. Il crut alors que les changements dans ce domaine seraient plus nombreux et plus variés que ceux apportés durant les 20 dernières années.

Présenté par M. Tom Byrne, le conférencier fut remercié par M. Jacques Gaillet. Le déjeuner était présidé par M. Adhemar Laframboise.

--Une double accusation portée contre Pétain

(Suite de la 1ère page)
ditaire sera restaurée en France". Pétain est aussi accusé d'avoir entretenu des relations avec l'organisation fasciste secrète des Cagoulards, d'avoir accueilli à Vichy des personnages tels que le chef militaire Joseph Darnand, d'avoir entretenu des relations avec Fernand de Brinon, leader du comité France-Allemagne, et d'avoir accepté Pierre Laval comme chef du gouvernement.

Dans les accusations d'ordre politique, Pétain est accusé "de s'être résigné à la défaite et d'avoir accepté la défaite" et d'avoir causé un tort considérable au prestige français en rencontrant Hitler à Montoire, en 1940, lorsqu'il "accepta la collaboration dégradante entre le vaincu et les vainqueurs".

Les accusations portées en ce qui a trait à la politique étrangère sont que Pétain n'a pas protesté lorsque le Japon a envahi l'Indochine, qu'il a cédé à l'axe des bases françaises en Syrie et en Tunisie, qu'il a placé les aérodromes français du Levant à la disposition de l'ennemi, a ordonné d'ouvrir le feu contre les troupes qui opèrent les débarquements en Afrique du nord, ordonné le sabotage de la flotte française et donné instruction au gouvernement des Antilles françaises et de la Martinique de couler les vaisseaux de guerre français et de brûler les avions militaires.

COMBATEZ LA COLITE

Soulagez l'intestin et l'estomac
La colite (irritation fonctionnelle du colon ou gros intestin) fait que des milliers souffrent de troubles intestinaux, de douleurs cuisantes dans les côtes, gaz, gastralgies, excès de bile, nervosité, maux de tête, constipation, diarrhée, perte de sommeil et d'énergie. Si vous souffrez de colite, les remèdes ordinaires ou l'estomac ne vous feront pas grand bien. Il vous faut réellement les Poudres Kéladé qui agissent sur trois manières pour éliminer la cause de votre malade: soulager les membranes muqueuses malades et irritées; l'acidité; l'excès de bile; mais il agit pour aider la nature à éliminer par sa propre voie les toxines qui ont envahi l'intestin. Dans toutes les pharmacies.



AU DEBUT DE LA CONFERENCE: De gauche à droite, le maréchal STALINE, le président TRUMAN et le premier ministre CHURCHILL photographiés à Potsdam immédiatement avant la première séance de leur conférence. Cette séance commença à 5 heures mardi après-midi et dura une heure et demie. (Photo International News)

Enquête ordonnée par Ottawa Conciliateurs à Rimouski

(Suite de la 1ère page)
month. Les explosions semblent avoir produit le plus d'effets destructeurs à cinq et six milles de la scène. Toute la population de Dartmouth (environ 17,000 âmes) fut évacuée. Les milliers de personnes qui furent fait passer la nuit dans les manèges militaires de Halifax, ou l'armée leur fournit des couvertures.

A LA BELLE ETOILE
Des centaines d'autres personnes passèrent la nuit à la belle étoile dans des terrains vagues et dans les parcs publics. Chaque fois qu'une nouvelle explosion se produisait, les gens s'aplatissaient sur le sol. A plusieurs endroits, et notamment sur les terrasses de l'Université Dalhousie des familles entières dormaient sur le sol avec des couvertures apportées de chez elles ou fournies par l'armée.

DANS LES HUTTES
Environ 2,000 habitants de North Dartmouth furent transportés au centre d'instruction des artilleurs de l'armée sur la rive est du port de Halifax au sud de Dartmouth. Ils s'installèrent dans les huttes de l'armée, et le brigadier D. A. White, D. S. O., commandant de la région militaire No 6 fit expédier des vivres sur les lieux pour que les évacués pussent déjeuner ce matin.

Quatre ou cinq mille personnes furent transportées dans la région de Cole Harbor, où la police a dit qu'elles devraient rester jusqu'à ce que le retour n'offre aucun danger.

MESURES D'URGENCE
Quatre milles autres personnes ont aussi passé la nuit à la belle étoile le long du chemin de Preston, au sud de Dartmouth. Hier soir, la route de la baie Ste-Marguerite, était encombrée d'automobiles cherchant à s'éloigner le plus possible des explosions.

Peu après la première explosion hier soir, la police militaire, les hommes de la Défense Civile, la Gendarmerie royale et la police civile se dirigèrent vers les environs du dépôt pour bloquer toutes les routes y donnant accès.

Les bateaux-pompes qui avaient été dépêchés sur les lieux pour combattre les flammes furent retirés lorsque l'on constata qu'il était impossible de maîtriser l'incendie.

JUSQU'A 27 MILLIES

Les secours prodigués par les explosions furent fortement senties jusqu'à Sambro, qui est à 27 milles du bassin Bedford. Les civils furent évacués des zones menacées suivant un système organisé au début de la guerre pour le cas où Halifax et Dartmouth subiraient des attaques aériennes.

Les trains arrivant à Halifax ou quittant la ville furent immobilisés ici et plus loin à l'ouest hier soir. L'Océan Limited, qui devait arriver à Halifax à 10 heures 30 hier soir, fut l'un des trains retardés.

Initiation de Lacordaires Service du soldat Edouard Hovington

Rimouski, (D.N.C.) — Plus de six cents personnes assistaient dimanche soir, en la salle des fêtes du Séminaire, à une grande initiation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. La soirée débuta par un chant exécuté par la chorale lacordaire, et on fit ensuite la remise du bouton d'or à vingt-six membres du cercle Lacordaire et à vingt-cinq membres du cercle Jeanne d'Arc. Le maître de cérémonie, M. Gaston Bélanger, présenta ensuite le conférencier, M. François Deschênes, de Québec, qui sut intéresser son auditoire durant une heure, grâce à la chaleur de son verbe et à la finesse de son esprit. Il fut remercié par Me Gieson Bellie, député du comté 57 Lacordaires et 25 Jeanne d'Arc s'avancèrent ensuite pour recevoir leur bouton. Après, M. le vicair Aubin Poulière a adressé quelques mots de remerciement et d'encouragement à l'auditoire. Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, évêque auxiliaire du diocèse, prononça le mot de la fin faisant part de son admiration pour ce mouvement antialcoolique.

25,000 jeeps détruits

Philadelphie, 19 (P.A.) — L'ordonnance du district de Philadelphie a annoncé aujourd'hui que la guerre contre l'Allemagne a coûté aux Etats-Unis plus de 25,000 jeeps.

Nommé président

Ottawa, 19 (PC) — J.-H. Berry, président du Comité d'allocation des actifs de la couronne a été nommé au bureau de direction de la corporation des biens de guerre et fait président, a annoncé hier soir le ministre de la Reconstruction, M. Howe.

Ces jeeps font partie des 100,000 véhicules détruits, et rayés des effectifs par les armées américaines sur le théâtre européen de la guerre.

Deux accusés sont acquittés

Gérard Tremblay, et son père Thomas Tremblay, de Montréal, viennent tous deux d'être acquittés à La Malbaie d'une accusation de négligence criminelle qui avait été portée contre eux à la suite de la mort de Joseph-Edouard Dassyva et de Gérard Carre, de St-Sidèle, Charlevoix, décedés le 13 novembre dernier après avoir absorbé du thé des bois (imitation) mélangé à de la liqueur douce.

Deuil à madame J.-Arthur Jobin

Madame J.-Arthur Jobin, vient d'être cruellement éplorée par la mort de sa mère Dame Vve F.-X. Fournier, née Mary des Trois-maisons dit Picard, décedée hier soir soudainement à l'âge de 84 ans 10 mois.

En la personne de Mme Fournier disparaît une personne exemplaire. Elle était native de St-Roch et fait partie de l'Union de Prières et des Dames de Ste-Famille. Outre sa fille, Mme J.-Arthur Jobin (née Adrienne) elle laisse pour pleurer sa perte ses petits-fils André et Guy Jobin, sa petite-fille Denise Jobin; son gendre J.-Arthur Jobin; ses frères, MM. Vilmont Picard et Gaudias Picard, de Québec. Mr Joseph Picard, de Ste-Marie de Beauce, ses belles-sœurs, Mme J.-B. Thivierge, Mlle Anne-Marie Langlois, Mme Vilmont Picard; son beau-frère, M. Alfred Langlois. Plusieurs neveux et nièces dont: MM. Vilmont Robitaille, Jean-Marie, Uric Benoit, Jean-Paul, Gérard Picard, de Québec, Davila Robitaille; ses nièces, R.S. Ste-Louis, C.N.D. de Sherbrooke, Mme Dr Joachim Jobin, Mlle Esther Picard, Mme Hervé Simard, Mlle Ant. Picard, Ste-M. Beauce, Mme A. Welch, de Québec, Mme Henri Bernier, de Lauson, Mme René Richer, Mme Hector Gervais, Mme A. Beauchemin, de Montréal.

La dépouille mortelle repose à la résidence de son gendre M. J.-Arthur Jobin, 6 Ave. Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église des SS Martyrs Canadiens.

--4,000 tonnes de bombes déversées sur le Japon

(Suite de la 1ère page)
la baie de Tokio sur le ciel est, et on canonne des installations côtières pendant plus d'une heure. Une forte explosion a été observée, mais les résultats complets de l'attaque n'ont pas encore été annoncés. A l'intérieur de la baie des avions de la flotte anglo-américaine ont découvert et violemment attaqué des navires de guerre japonais hier.

PLANS POUR 1946
Washington, 19 (P.A.) — Les chefs de l'armée et de la marine américaines ont dressé leurs plans d'opérations dans le Pacifique comme si le Japon devait continuer de résister jusqu'aux derniers mois de 1946.

Des articles difficiles à se procurer pour le moment sont vendus 1,269 pour cent au-dessus des prix d'avant-guerre. Les matériaux de construction se sont élevés à 754 pour cent et le prix des logements est monté à 363 pour cent. L'administration tente de baisser les prix en se procurant des camions et des bateaux de la marine afin d'encourager l'expédition de produits de la ferme à Manille.

L'inflation aux îles Philippines

Manille, 19 (P.A.) — Malgré tous les efforts des agences de contrôle américaines et philippines, l'inflation augmente dans les Philippines libérées. L'administration du contrôle économique du président Sergio Osmeña rapportait aujourd'hui que le pouvoir d'achat du peso avait baissé à sept cents de sa valeur primitive de cinquante cents.

Mort tragique

Montréal, 19 (D.N.C.) — Un enfant de trois ans, William Rowland, dont les parents demeurent au No 1545, rue St-Antoine, a trouvé la mort dans des circonstances tragiques, vers 5 h 30, hier soir, à l'angle des rues St-Antoine et Guy. D'après la version officielle de la police, l'enfant traversait la chaussée en courant lorsqu'il fut heurté par une auto conduite par M. Robert Wray, 6649 rue Christophe-Colomb. L'enfant fut transporté d'urgence à l'hôpital Western. Il mourut dans l'ambulance.

LA FLOTTE JAPONAISE

On a cru immédiatement que les débris de la flotte japonaise, si puissante au début de la guerre, avaient été découverts à Yokosuka, mais plusieurs heures plus tard on a appris de source officielle qu'il n'y avait probablement pas de vaisseaux plus gros que des croiseurs à Yokosuka. Si cela est vrai, les débris de la flotte japonaise, qui possède encore peut-être une dizaine de porte-avions et quatre à six cuirassés, ont encore échappé aux coups de la 3e escadre américaine.

LE CAP NOSIMA

La nuit dernière, les croiseurs et les contre-torpilleurs ont canonné le cap Nosima, à 60 milles seulement au sud de Tokyo sur le côté est de l'entrée de la baie. Les attaques aériennes et navales sur la région de Tokyo durent depuis trois jours. Le communiqué de Nimitz dit que

Différends ouvriers

Ottawa, 19 (PC) — Le ministre du Travail Mitchell a dit hier que les conseils national et provinciaux de relations ouvrières ont soumis 193 différends dans l'industrie au ministère du Travail du 17 février au 1 juillet.

Deuil à madame J.-Arthur Jobin

Madame J.-Arthur Jobin, vient d'être cruellement éplorée par la mort de sa mère Dame Vve F.-X. Fournier, née Mary des Trois-maisons dit Picard, décedée hier soir soudainement à l'âge de 84 ans 10 mois.

En la personne de Mme Fournier disparaît une personne exemplaire. Elle était native de St-Roch et fait partie de l'Union de Prières et des Dames de Ste-Famille. Outre sa fille, Mme J.-Arthur Jobin (née Adrienne) elle laisse pour pleurer sa perte ses petits-fils André et Guy Jobin, sa petite-fille Denise Jobin; son gendre J.-Arthur Jobin; ses frères, MM. Vilmont Picard et Gaudias Picard, de Québec. Mr Joseph Picard, de Ste-Marie de Beauce, ses belles-sœurs, Mme J.-B. Thivierge, Mlle Anne-Marie Langlois, Mme Vilmont Picard; son beau-frère, M. Alfred Langlois. Plusieurs neveux et nièces dont: MM. Vilmont Robitaille, Jean-Marie, Uric Benoit, Jean-Paul, Gérard Picard, de Québec, Davila Robitaille; ses nièces, R.S. Ste-Louis, C.N.D. de Sherbrooke, Mme Dr Joachim Jobin, Mlle Esther Picard, Mme Hervé Simard, Mlle Ant. Picard, Ste-M. Beauce, Mme A. Welch, de Québec, Mme Henri Bernier, de Lauson, Mme René Richer, Mme Hector Gervais, Mme A. Beauchemin, de Montréal.

La dépouille mortelle repose à la résidence de son gendre M. J.-Arthur Jobin, 6 Ave. Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église des SS Martyrs Canadiens.

Trêve rompue

Bombay, 19 (Reuters) — Le congrès pan-indien a autorisé la formation d'un ministère du congrès si nécessaire, à Assam, pour remplacer le présent ministère de coalition, a-t-on appris de Bombay hier soir.

Un rapport antérieur disant que les membres du congrès de la législature d'Assam ont mis fin à leur pacte de trois mois avec Sir Mohamud Saadulla, chef de la ligue musulmane, dans cet état de l'est de l'Inde.

Haut commissaire à sa retraite

Ottawa, 19 (P.C.V.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé aujourd'hui que Charles J. Burchell, haut commissaire du Canada en Afrique-Sud, venant au Canada et qu'il prendrait bientôt sa retraite. M. Burchell fut nommé haut commissaire du Canada en Australie en 1939 et il était attendu qu'il quitterait le service du gouvernement après la fin de la guerre en 1946. On présume qu'il retournera à la pratique du droit à Halifax.

Le prince Juan n'est pas infortuné

Lausanne, Suisse, 19 (Reuters) — Par Michael Fry. — Le prince Juan d'Espagne, prétendant au trône espagnol, n'est pas prêt à accepter la monarchie du général Franco. Il a déclaré hier, et il ne fait aucun préparatif pour rentrer en Espagne immédiatement.

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 743

Ces attrayants accessoires transforment une cuisine en peu de temps et pour un prix minime. Voyez le patron ci-dessus; vous y trouverez toutes les indications nécessaires pour une réussite parfaite.

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les remaniements ministériels fédéraux auront lieu bientôt

Ottawa, 19 (PC) — Maintenant faible majorité que détient son parti que le nécessaire a été fait pour préparer l'élection personnelle du premier ministre Mackenzie King comme membre de la Chambre des Communes, le moment pour lui d'effectuer le remaniement ministériel prévu depuis longtemps approche.

On croit comprendre que M. King songe beaucoup depuis quelque temps aux changements qui s'imposent dans son cabinet, mais ses décisions ne seront peut-être pas annoncées avant que sa propre élection soit assurée. S'il obtient une acclamation dans Glangarry, où il a été choisi candidat du parti libéral pour une élection complémentaire, son problème personnel sera réglé le 30 juillet. S'il y a lutte, ce qui est improbable, l'élection aura lieu le 6 août.

Deux autres membres du cabinet ont été défaits, comme le premier ministre, aux élections générales du 11 juin, et le ministère des Postes n'a pas de titulaire. Les deux ministères défaits sont le ministère de la Défense MacNaughton et le ministère du Revenu MacLaren.

Il faudra trouver des sièges à ces deux ministères ou bien les remplacer. Il régnait apparemment à M. King de perdre leurs services dans le cabinet, mais étant donné — la

MaLaren, veut connaître exactement la force de son parti en Chambré et, pour cela, il faut que sa propre élection soit confirmée et que les doutes qui subsistent aient été dissipés dans les nombreuses circonscriptions où la lutte a été serrée.

La participation à ce Club n'est pas basée uniquement sur la vente d'un million de dollars d'assurance dans une période de douze mois, mais comprend aussi le service aux assurés et la conservation des assurances déjà en vigueur.

M. Fitch est actuellement président du Club des leaders de la Compagnie, dans lequel il s'est qualifié depuis cinq ans. Il est depuis plusieurs années le principal vendeur de la compagnie.

Jack Fitch, gérant de district à la succursale de la Haute Ville à Montréal de la North American Life, s'est récemment qualifié membre du Club du Million de Dollars de l'Association nationale des assureurs-vie des Etats-Unis.

La participation à ce Club n'est pas basée uniquement sur la vente d'un million de dollars d'assurance dans une période de douze mois, mais comprend aussi le service aux assurés et la conservation des assurances déjà en vigueur.

M. Fitch est actuellement président du Club des leaders de la Compagnie, dans lequel il s'est qualifié depuis cinq ans. Il est depuis plusieurs années le principal vendeur de la compagnie.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, #11 y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

MARISE DUCLAU et sa famille



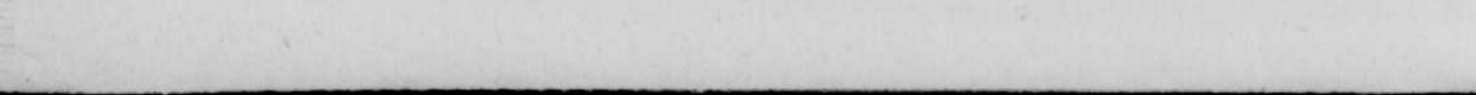
MUTT et JEFF



KING de la Gendarmerie Royale



YVES LENSEIGNE



LES AVENTURES DE PAULINE



BRICK BRADFORD



YVES LENSEIGNE



Echos Mondains

DEPLACEMENTS

Mademoiselle Louise Blais est revenue d'Old Orchard Beach.

M. et madame Auguste Lemieux, d'Ottawa, ont été les invités de M. et madame Raymond Lemieux pendant quelques jours.

Mademoiselle Jeanne Dufresne, de Montréal, après un séjour d'une quinzaine à Ste-Adèle, passera quelques temps dans notre ville, l'invitée de M. et de madame François Picard.

Mademoiselle Blanche Gauthier est de retour d'Alexandria Bay et de Montréal, où elle a été l'invitée de M. et de madame J.-M. Roy, ainsi que de M. et de madame Emile LeFebvre, de Verdun.

M. et madame Camille Lockwell ont passé leurs vacances à Hampton Beach, N.-H., et à Old Orchard Beach, Maine.

Mademoiselles Delle Gallien et Argentine Paulin, de Caraque, N.-

B. ainsi que mademoiselle Léola Paulin, de Montréal, sont de passage à Québec, les invités du sergent-major et de madame Marcel-O. Paulin.

M. et madame Charles-A. Gomer, de New-York, mariés récemment, sont en voyage de noces à Québec et logent au Château Frontenac.

Le lieutenant d'aviation Dunn Clarke passe quelque temps avec ses parents, M. et madame Walter Clarke.

Mademoiselle Blandine Hardy, de Cap-Santé, ainsi que mademoiselle Gwendoline Reid, de Québec, font un séjour prolongé au Breton Hotel, Burlington, Vermont.

Mademoiselles Germaine et Emeline Bilodeau ainsi que mademoiselle Rita Bilodeau, de Jonquière, ont passé leurs vacances à Québec, Montréal, Hartford et Boston.

M. et madame A.-R. Chenoweth, le lieutenant-commandant Chenoweth et le lieutenant J. Chenoweth, de Montréal, sont présentement à Québec et logent au Château Frontenac.

Parmi les personnes inscrites au Château Frontenac, mentionnons: mademoiselle J. Braithwaite, M. et madame R.-M. Martin, M. et madame W. E. Baxter, madame J. L. MacFadden, M. et madame J.-B. Richard, M. R. Berguson, et sa famille, le docteur et madame C. S. Moffatt, mademoiselle G. L. Duncan, mademoiselle S. St-Hilaire, mademoiselle L. Shirley, madame F. C. Webb, mademoiselle M. Webb, M. et madame J. H. Barthe, de Toronto, le lieutenant et madame J. B. Lineham, de l'Alberta, mademoiselle E. Eckert, mademoiselle M. Billings, de Chicago, Ill., mademoiselle Merman, mademoiselle E. Holtman, mademoiselle J. Corcoran, mademoiselle M. Thompson, mademoiselle S. M. Beer, madame H. S. Gould, madame M. C. Swift, de New-York, M. et madame H.-G. Clément, mademoiselle Clément, de Rochester, N.Y., mademoiselle A. Riley, madame D.-R. Ballenger, de Washington, D.C., le lieutenant et madame R. F. Muse, M. et madame J. S. Eaton, le sergent J. A. Eaton, de Long Island, N. Y., ainsi que M. et madame R. D. Clay, de New-York.

Le Courier de Pascale France

D.—J'ai dix-huit ans et je reçois une jeune femme de trente-sept ans. C'est un bon parti et il m'est très sympathique. Pensez-vous que la différence d'âge qui nous sépare peut être un obstacle à notre bonheur ? — **PIERRETTE.**

R.—Ce n'est peut-être pas nécessairement un obstacle, mais c'est sûrement un pense-y bien. Dix-neuf ans de marge, surtout quand on n'a que dix-huit ans, c'est pas mal considérable et je vous engage à réfléchir et à vous dire que lorsque vous aurez trente-cinq ans votre mari dépassera la cinquantaine. C'est alors que le fossé qui vous sépare vous paraîtra beaucoup plus profond, surtout si comme il y a lieu de le penser, l'amour d'aujourd'hui s'est refroidi un peu.

ROSE ALMA. — Il va de soi que si cette jeune fille de vos amies a l'amabilité de vous inviter, vous devez accepter mais vous ne pouvez sûrement pas y amener de force votre mari. Dans ce cas, confessez tout simplement le caractère casanier de votre homme. Cela vaudra mieux que de le laisser sous l'impression que votre mari ne l'aime pas.

GERARD. — J'ai publié au cours des dernières semaines le caractère des personnes nées en novembre. J'espère que vous l'avez vu.

D.—J'ai un couvre-lit en chenille vert. Pensez-vous que je pourrais le laver moi-même ou dois-je l'envoyer nettoyer à sec ? — **YVONNE.**

R.—Ces couvre-lits se lavent très bien et pour redonner à la chenille son ancien aspect, avez soin de secouer plusieurs fois votre couvre-lit pendant qu'il séchera, dehors, et au vent si possible.

RITA. — Il est entendu qu'un manteau de fourrure est beaucoup plus habillé et plus confortable qu'un manteau de drap. L'hiver. Mais si vous craignez qu'un seul bon marché ne soit pas assez résistant, choisissez une fourrure plus durable, du broadtail, par exemple. Cette fourrure ne grossit pas et résiste bien à l'usage.

SIMONE. — Il y a en effet des médecins à Québec qui s'occupent de chirurgie plastique mais je n'ai pas le droit de leur faire de publicité dans ce courrier. En vous adressant à l'Hôtel-Dieu ou à l'Hôpital Bellevue ou à tout autre hôpital de Québec, on vous dirigera sans doute vers l'un de ces spécialistes.

ORPHELINE DE PERE. — Il semble bien que votre frère aîné ne devrait pas s'offusquer si vous lui préférez comme témoin à votre mariage votre frère plus jeune qui s'est toujours occupé de vous et qui se revient normalement ce rôle.

2.—J'ai déjà dit que la cravate grise n'était pas de saison, loin de là, avec le classique complet bleu marine. Vous pouvez donc, si ça vous plaît, choisir la couleur que vous préférez.

MICHELINE. — En vous adressant à la Directrice des Gardes-Malades, des divers hôpitaux de Québec, vous saurez à quoi vous en tenir au sujet des cours aux aides-infirmières. Il y a l'Hôpital St-Sacrement, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, l'Hôpital St-François d'Assise et quelques autres. Vous n'avez qu'à marquer Québec. Une adresse plus précise n'est pas nécessaire.

2.—Il est exact que votre diplôme de septième année n'est pas suffisant pour vous faire accepter comme étudiante garde-malade.

LA CANADIENNE. — Je ne crois pas que votre projet de vouloir fabriquer de la pâtisserie à domicile pour la vendre ensuite soit réalisable.

Leo Dolan fêté à New-York

Les principales figures de l'industrie touristique des Etats-Unis, des représentants des agences de publicité, de la presse et de la radio, les consuls généraux des quatre grandes puissances et des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat américain se réunissaient récemment à New-York, pour rendre hommage à M. D. Leo Dolan, directeur du Bureau du tourisme du Canada, pour le travail magnifique qu'il a accompli en vue de l'amélioration des relations de plus en plus amicales entre les Etats-Unis et le Canada.

A une époque où les peuples du monde sont remplis de l'espoir d'une paix durable, d'une harmonie à jamais assurée entre les nations, M. Dolan, comme chef du Bureau du tourisme du Canada, a puissamment contribué à resserrer les liens qui unissent deux grands pays, dont le bon entendement et la cordialité des relations sont déjà citées en exemple au reste du monde. Les Canadiens et les Américains réunis à cette occasion se sont appliqués à souligner l'importance des fonctions de M. Dolan et le succès magnifique qu'il a remporté dans leur exécution, pour le plus grand bien du Canada et des Etats-Unis.

Membres du comité qui prit l'initiative d'organiser cette réception étaient: MM. R.-C. Morgan, président, Don Short, B.-Ray Keefe, A.-H. Carey, Ed. Telfer, Geo. W. White, W.-A. Fournier, Jim Hurley, Bert Randall.

PASCAL FRAZCE

LA TÊTE CHAUDE DE BÉBÉ EST UN SIGNE DE DANGER

QUAND votre bébé a la tête chaude, vous devez faire quelque chose et le faire rapidement. Lisez ce qui se trouve sur la boîte et les résultats qu'elle obtient: "Mon bébé avait les joues et les mains chaudes. Je lui donnai une Tablette Baby's Own à midi, et après souper il allait mieux."

Et Mrs. Francis Carroll, de Midland, dit ceci: "Ma fille était si fiévreuse que j'eus réellement peur. Je pensai alors aux Tablettes Baby's Own; je lui en donnai trois toutes les deux heures, et le soir même elle était debout."

Les Tablettes Baby's Own sont sucrées, faciles à prendre, et peuvent être prises à n'importe quel âge. Elles aident à faire baisser la fièvre qui accompagne communément les maladies de la première enfance — en débarrassant l'organisme des déchets nuisibles. Si la fièvre ne diminue pas rapidement, consultez votre médecin. Ne contiennent rien qui endorme. Egalement bonnes dans les cas de constipation, troubles de la digestion, dérangements d'estomac et autres petites maladies infantiles. Employées en toute confiance depuis plus de 40 ans. Achetez une boîte aujourd'hui, la maladie trappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Rhétos 1916-17

Les Rhétoriciens 1916-17 sont priés d'assister vendredi matin à neuf heures en l'église de Silley, aux funérailles du père de leur confrère, M. Antoine Rivard.

--Des étudiants à l'honneur

(Suite de la dernière page)

On enait la première réunion du chapitre de Québec qui comptait environ trente membres, presque tous des anciens de l'Ecole Supérieure de Commerce.

Cette année, la section industrielle comptait huit étudiants. Deux d'entre eux n'ont qu'un examen à reprendre et quatre ont réussi tous les examens finals qui portent sur les sujets suivants:

- Prix de revient fondamental.
- Prix de revient avancé.
- Légation industrielle.
- Organisation et gerance industrielle.

L'on parle beaucoup de nouvelles industries dans la région de

Québec. L'Ecole Supérieure de Commerce de Québec par la formation de techniciens de l'industrie, par l'organisation en groupe professionnel des industriels de la ville prend une part très efficace à la marche progressive des industries existantes et à la création de nouvelles industries. L'industrie, surtout l'industrie hautement spécialisée, c'est la première source de la richesse.

Allocations accrues

Le comité administratif a augmenté de \$400 à \$500 l'allocation prévue pour deux automobiles à l'usage des défectifs, hier après-midi. Il a aussi augmenté les allocations d'automobiles de certains employés spéciaux.

76 AUJOURD'HUI!
— MAIS JE SUIS CONFORTABLE!

Rafraîchissez-vous AVEC UN BAIN AU Palmolive

Vos enfants sont-ils maussades quand il fait chaud? Alors donnez-leur un bain au Palmolive. Cela les rafraîchit... et les rend dispos et heureux!

Essayez vous-même un bain ou une douche au Palmolive. Vous constaterez que Palmolive détend les nerfs et les muscles... et vous laisse frais et dispos!

Format Régulier 60

FAIN GEANT ECONOMIQUE 9¢



Gare aux imitations!

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des maux dus à la pauvreté de sang, soit: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (sympômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance de milliers de femmes et de jeunes filles.

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède... soyez sur vos gardes!

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VÉRITABLES PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

COMMENT FAIRE des Brevages à l'Eau Gazeuse!

Des sodas à la crème glacée... des breuvages à l'eau gazeuse avec fruits frais ou fruits en conserve... ou encore avec de l'essence de fruit... vous pouvez en faire immédiatement, chez vous, avec l'EAU GAZEUSE CANADA DRY. Sa fameuse "carbonatation ménagée" donne à de tels breuvages le pétillant de ceux que vous prenez aux bars pour glaces... des millions de petites bulles font pétiller les breuvages jusqu'à la dernière goutte. Servez-les bien frappés!

CANADA DRY Sparkling WATER

ACHETEZ-EN TANT QUE VOUS EN VOUDREZ — L'APPROVISIONNEMENT N'EST PAS RESTREINT

Résolutions des Jocistes

La J.O.C. terminait le 25 juin dernier sa dixième session intensive à Ste-Thérèse de Blainville. Prés de deux cent cinquante jeunes chefs ouvriers des deux sexes s'y étaient rendus de 28 diocèses différents du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie Britannique. En même temps s'est tenue la première session intensive de la branche anglaise (Young Christian Workers). On comptait également des délégués des Etats-Unis et du Mexique.

Le travail de la première journée a consisté en une revue du travail de l'année écoulée. On sait que le sujet à l'étude portait sur la famille ouvrière ainsi que sur la tempérance.

Les rapports des délégués, de même que leurs discussions, mirent en lumière certains problèmes majeurs avec une acuité particulière. La guerre n'a pas été sans affecter notre famille ouvrière. La J.O.C. sent le besoin de présenter aux autorités et au public quelques revendications qui touchent la jeunesse ouvrière.

1.—Il est évident que l'immoralité s'étale avec une audace toujours croissante par les modes, les journaux, les revues et le cinéma. C'est pourquoi au nom et dans l'intérêt de la jeunesse ouvrière nous protestons contre tout ce relâchement moral et nous prions les autorités de faire respecter nos principes et faire observer notre code criminel.

2.—Un autre problème des plus urgents qui anguste la jeunesse ouvrière c'est bien la pénible situation du logement ouvrier. De tous les coins du pays on apporte de lamentables exemples. Et nos jeunes sont étonnés de constater comment les autorités tardent à apporter quelque remède. Les grandes statistiques continuent de parler de milliers de logements trop exigus, trop étroits. Les jeunes ouvriers se voient souvent dans l'impossibilité de se marier à cause du manque de logements. Voilà pourquoi tous les délégués de la J.O.C. canadienne réclament à grands cris une politique sérieuse du logement ouvrier, avec des facilités qui permettent à l'ouvrier de se loger et même de posséder sa maison. La J.O.C. demande avec une nouvelle ardeur le crédit ouvrier qui mettra à la disposition du travailleur des capitaux à un taux suffisamment bas pour qu'il puisse songer à posséder sa maison sans sombrer dans les dettes.

3.—Au cours de l'année, la J.O.C. canadienne s'est jointe à un grand nombre d'associations de la province de Québec pour appuyer le Comité provincial de la tempérance qui présente un mémoire très élaboré au gouvernement de la province de Québec. Il semble que le gouvernement n'ait pas encore pris aucune disposition effective à ce sujet et nous le regrettons.

4.—Les vacances sont pour les jeunes ouvriers d'une grande nécessité. La J.O.C. canadienne demande que la semaine de congé payée soit considérée par les patrons et le gouvernement comme un strict minimum. Le désir de la J.O.C. est qu'on accorde la quinzaine payée aux jeunes ouvriers.

5.—Les mouvements subversifs continuent plus que jamais leur propagande ouverte. Nous demandons aux gouvernements d'user de plus de vigilance à leur endroit, surtout pour ce qui a trait au communisme, de même qu'aux tentatives de dénonciation.

6.—La guerre est sur le point de finir. Aussi faut-il souhaiter que l'on restreigne davantage le travail féminin et surtout que l'on cesse totalement le travail de nuit des femmes et des filles. C'est la demande unanime de la délégation jociste.

Nous demandons également que l'on songe à inclure dans nos législations ouvrières des dispositions destinées à protéger ceux et celles qui s'adonnent au service domestique.

Tous les oiseaux dans le monde se servent d'une sécrétion buccale pour cimenter les nids faits de boue, de bouts de bois, d'herbe et de plumes.

Mains adorables

Mains douces, adorablement féminines: Quelques gouttes de cette lotion crémeuse "Mother of Pearl" protégeront vos mains et les conserveront belles plus longtemps! Se vend aux comptoirs de cosmétiques.

Mother of Pearl
(MACRE DE PERLE)

LA LOTION QUI EMBELLIT LES MAINS

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos Mondains" coûtent: \$1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Au coeur de la saison,

MOZART

310 ST-JOSEPH

vous offre l'occasion de sa

VENTE de BALAYAGE

2 ROBES 1
POUR LE PRIX DE 1

Vous les aimerez parce qu'elles sont idéales pour la ville, les voyages, les vacances et toutes les occasions de l'été. Crêpes unis et imprimés — jerseys — Shantungs — cotons — Gingham, etc. Encore un beau choix dans les styles à 1 et 2 pièces. Tous les coloris en vogue — une occasion vraiment opportune et dont vous regretterez de n'avoir pas profité. Hâtez-vous car il ne nous en reste qu'environ 200.

Val. rég. 8 ⁹⁵	2 Pour	\$ 8 ⁹⁵
Val. rég. 10 ⁹⁵	2 Pour	\$ 10 ⁹⁵
Val. rég. 12 ⁹⁵	2 Pour	\$ 12 ⁹⁵
Val. rég. 14 ⁹⁵	2 Pour	\$ 14 ⁹⁵
Val. rég. 15 ⁹⁵	2 Pour	\$ 15 ⁹⁵

Aussi autres SPECIAUX dans nos autres départements

MOZART LEE-310, ST-JOSEPH

Premier au Canada



Monsieur Edouard Richard, — Associé de la Prudential de Londres — Succursale de Québec, la plus importante compagnie d'assurance du Commonwealth des nations britanniques, s'est classé le premier de tous les représentants de la compagnie au Canada pour l'année se terminant le 30 juin 1945 — M. Richard a de plus l'honneur d'être membre du grand club de la compagnie depuis son affiliation avec cette importante institution. Nos sincères félicitations.

L'Agriculture

(suite)

Contrôle des mauvaises herbes

Tout programme d'éradication des mauvaises herbes doit être basé sur le labour d'été. Autrement, il est impossible de lutter avantageusement contre l'envahissement du sol par le chiendent, l'épervière, l'oseille, la prêle des champs et autres. Tenter une culture sarclée sur un sol où règnent en maître ces espèces vivaces sans avoir recours à la jachère l'année précédente, c'est voter son travail à un échec certain. Pourquoi ? Parce que chaque façon culturale qui comporte la jachère d'été active la germination d'une quantité de graines de mauvaises herbes ; d'autres, qui ont commencé à pousser, sont détruites ou brisées par le hersage. Chaque coup de herse détruit donc des semences en cours de végétation. Les graines de mauvaises herbes accumulées dans la couche superficielle du sol s'épuisent ainsi rapidement ; d'autre part, les hersages répétés bouleversent les rhizomes et les racines de plantes vivaces et les forcent chaque fois à recommencer leur végétation. Elles meurent en définitive et se décomposent pour augmenter ainsi la matière organique du sol. Grâce au labour d'été, de nuisibles qu'elles étaient, les mauvaises herbes sont devenues bénéficiaires. Toutefois, dans les sols légers, comme ceux des districts à pommes de terre du Bas de Québec, on ne conseille pas la pratique du labour d'été, même si ces sols sont infectés de mauvaises herbes : raison : ce labour dans ces cas a tendance à détruire l'humus. Au fait, la jachère d'été présente quelques-uns des avantages que nous avons mentionnés, mais elle présente également une perte d'azote sous forme de nitrate durant les quelques semaines où le sol demeure à nu. Cette perte, sur la plupart des surfaces destinées aux plantes sarclées et aux céréales, est plus que compensée par les avantages signalés plus haut. La jachère d'été bien faite prépare admirablement le sol pour la récolte qui vient après, spécialement s'il s'agit de betterave à sucre.

Choir de la herse

Pour les hersages, il est préférable de ne pas utiliser la herse à disques lorsqu'il y a du chiendent dans le sol. Cet instrument sectionne les racines sans les ramener à la surface. La herse à ressorts est de beaucoup préférable. Elle ne coupe ni ne casse les racines, mais les ramène à la surface pour les exposer au soleil et hâter leur destruction.

Conclusion

La jachère d'été est donc un auxiliaire précieux pour le cultivateur ; elle est indispensable aux producteurs de betteraves à sucre. Par ses bons effets, elle donne une jeunesse nouvelle au sol et le rend plus vigoureux ; c'est enfin le moyen le

Hommage au gén. Laflèche

Montréal, 19 (D.N.C.) — "Je salue en votre fils, Son Excellence M. La Flèche, la nouvelle génération de Canadiens qui dès le début des hostilités se sont lancés à l'assaut des libertés qui sont chères à tous les peuples."

Voilà ce que déclarait, hier soir, à l'hôtel Windsor, M. A. Philon, ambassadeur de Grèce au Canada, dans un français impeccable au dîner d'adieu offert à M. Léo Richer La Flèche, notre nouvel ambassadeur en Grèce, donné sous les auspices conjoints de la "Greek Orthodox Community of Montreal" et des quartiers généraux de la "Greek War Relief".

"Ces jeunes sont allés défendre les principes moraux et religieux qui font la force de votre race comme de la nôtre, continua l'ambassadeur.

"Et j'ai la certitude, dit en terminant, M. Philon, que vous réussirez dans vos nouvelles fonctions car vous faites de votre mission une oeuvre."

"Je suis le premier ambassadeur canadien en Grèce, dit au commencement de son allocution M. La Flèche et c'est un grand honneur que me fait M. King en m'élevant à un si haut poste. Je m'efforcerais d'être de bien servir mon pays. Si j'atteins ce but, et je suis en mesure d'en parler car mon passé est une garantie pour l'avenir, je serai largement récompensé de ma mission."



DRAMATIQUE SAUVETAGE : Les flammes et la fumée s'élèvent du paquebot S.S. Hamon, détruit ces jours derniers pendant une conflagration qui a ravagé le port de Sarnia, Ontario. Tous les passagers et les membres de l'équipage ont été sauvés. 33 wagons de fret et plusieurs hangars ont été détruits dans cet incendie.



CONGRES OUVRIER : Le Conseil provincial des Unions ouvrières des moulins à papier tient actuellement un congrès à l'hôtel Victoria. Son Honneur le maire LUCIEN BORNE a souhaité la bienvenue aux délégués à la séance d'ouverture. M. JEAN-PIERRE DESPRES leur adresse la parole. De gauche à droite, on remarque l'échevin JOS. MATTE, président du Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec, M. PAUL-L. PHILLIPS, représentant du bureau-chef international des papeteries, d'Albany, New-York, M. CHESTER JORDAN, président du Conseil provincial, Son Honneur le maire LUCIEN BORNE, M. GEORGES HARDING, président du comité d'organisation du congrès, M. ALEX. GIBSON. (Photo du "Soleil")

W.-J. Osborne-Dempster a offert sa démission qui a été refusée

Toronto, 19 (P.C.) — Le capitaine William-J. Osborne-Dempster, chef de la division de la Sûreté provinciale d'Ontario accusée d'être une "gestapo politique" par le leader ontarien de la C.C.F., E.-B. Joliffe, a remis sa démission au procureur général de cette province, qui a refusé de l'accepter. Cette nouvelle a été annoncée hier par le procureur général lui-même, Leslie Blackwell, qui a déclaré avoir décidé de refuser la démission de tout officier de police ayant quelque chose à voir avec les accusations de M. Joliffe, tant que la Commission royale d'enquête n'aura pas fait connaître ses conclusions.

Après l'ajournement hier soir, le procureur général révèle que le capitaine William-J. Osborne-Dempster avait présenté sa démission de la sûreté provinciale à la commission royale présidée par le juge A. M. Lebel, qui ouvrait son enquête sur l'accusation de M. Joliffe le 20 juin.

"J'ai refusé d'accepter la démission d'aucun officier de police ayant quelque chose à voir avec l'enquête", dit M. Blackwell. "J'estime qu'il ne serait pas convenable de faire une recommandation au gouvernement concernant un officier de police avant la fin de l'enquête et la présentation du rapport de la commission royale."

JOLIFFE TMOIGNE
M. E.-B. Joliffe, témoinnant à l'enquête qu'il a lui-même provoquée, a déclaré hier que les dépositions de 13 témoins "directement ou indirectement, d'une façon ou d'une autre" relient l'activité du "service spécial" de la sûreté provinciale au premier ministre Drew ou à son bureau.

Le chef C.C.F., parlant à la reprise des séances, a prétendu qu'un ministre de la Couronne ne peut échapper à la responsabilité des procédés employés sous son administration. Ce principe doit s'appliquer au premier ministre Drew, même s'il n'y a pas de preuve pour le lier personnellement au service spécial, déclara-t-il. M. Joliffe a appuyé ses prétentions sur les témoignages rendus à l'enquête. Sa déposition a été interrompue par l'ajournement de la séance.

Le destroyer "H. M. C. S. St-Laurent" arrivera cet après-midi au quai de l'A.-au-Foulon, avec une centaine de marins qui reviennent au pays soit en congé de licenciement, soit en permission avant de retourner à l'action dans le Pacifique. Hier après-midi, une frégate qui a été construite à Lauzon, la "H. M. C. S. Penetang" est arrivée à Québec à son bord 90 marins qui sont également partis en permission. Plusieurs d'entre eux feront du service dans le Pacifique.

Arrivée du destroyer St-Laurent à Québec

Le destroyer "H. M. C. S. St-Laurent" arrivera cet après-midi au quai de l'A.-au-Foulon, avec une centaine de marins qui reviennent au pays soit en congé de licenciement, soit en permission avant de retourner à l'action dans le Pacifique. Hier après-midi, une frégate qui a été construite à Lauzon, la "H. M. C. S. Penetang" est arrivée à Québec à son bord 90 marins qui sont également partis en permission. Plusieurs d'entre eux feront du service dans le Pacifique.

Bandits évadés

Kitchener, Ont., 19 (P.C.) — Ulysse Laumon, 22 ans, et Joseph Pelletier, 20 ans, de Windsor, qui attendaient leur procès pour le vol à main armée d'un montant de \$89,000, dans une banque de Ayr, Ont., se sont évadés de la prison du comté de Waterloo à bonne heure ce matin. Pelletier avait déjà commencé à purger une sentence de neuf ans de pénitencier pour un premier vol à main armée commis à Windsor et trois autres offenses moins graves. Il avait été transféré à Kitchener pour y subir son procès pour le second vol, commis le neuf mai dernier.

Le poste d'adjoint du président du conseil d'administration des C.P.S. a été aboli et le capitaine R.-W. McMurray, gérant du British Columbia Coast Steamships Service, a été nommé directeur gérant des Canadian Pacific Steamships Ltd.

Membre de l'exécutif de la compagnie depuis 1924, le capitaine Aikman a été pendant 27 ans sur mer, y compris les 28 ans qu'il a passés (Suite à la page 15, 4e col.)

Le capitaine Edmund Aikman, adjoint du président du comité d'administration des Canadian Pacific Steamships Limited et officier du ministère britannique du Transport de guerre, du commencement de la guerre à la fin de l'année 1943.

Le capitaine Edmund Aikman, adjoint du président du comité d'administration des Canadian Pacific Steamships Limited et officier du ministère britannique du Transport de guerre, du commencement de la guerre à la fin de l'année 1943.

Le capitaine Edmund Aikman, adjoint du président du comité d'administration des Canadian Pacific Steamships Limited et officier du ministère britannique du Transport de guerre, du commencement de la guerre à la fin de l'année 1943.

Travailleurs en papier en congrès

Sous la présidence de M. Chester Jordan et de M. Louis Arsenault s'ouvre aujourd'hui dans notre ville, le congrès du Conseil provincial des unions des moulins à papier. Quarante-huit unions des provinces maritimes du Québec et de l'est de l'Ontario sont représentées. Plusieurs questions dont la standardisation des salaires dans les papeteries seront discutées. La taxe de vente et le travail du dimanche feront aussi l'objet de délibérations.

Les invités d'honneur à ce congrès sont : l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail dans le cabinet provincial; M. Paul-L. Phillips, représentant du bureau-chef international des papeteries d'Albany et de New-York; M. E.-M. Little, gérant général de l'Anglo Pulp, de Québec, et autres. Son Honneur le maire Lucien Borne et M. Jean-Pierre Despres, secrétaire du Conseil supérieur du Travail, adresseront la parole à l'ouverture du congrès.

Honneur au Dr Berger

Le Dr Louis Berger, titulaire d'une chaire d'enseignement à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, vient d'être nommé membre du grand conseil de la Société canadienne du cancer. Cette société groupe des médecins éminents des diverses parties du Canada. Le témoignage dont le Dr Berger est l'objet honore aussi l'Université Laval et la profession médicale à Québec.

Chaleur trop forte

Apparemment très affectée par la chaleur, une jeune fille s'est affaiblie ce matin sur le trottoir, dans la rue St-Vallier, vers les 9 h. 30. Un constable de la police municipale qui se trouvait près de là, s'en vint porter secours à la jeune fille et la fit conduire chez elle.

A l'honneur



Mlle Suzanne Audet, C.L.U., Associée de la Prudential de Londres, Succursale de Québec, qui au 30 juin, 1945, s'était qualifiée pour le grand club de la Compagnie. C'est la troisième année consécutive que Mlle Audet est membre de ce club.

Délégués de 48 unions ouvrières canadiennes en congrès à Québec

L'ouverture officielle du congrès du conseil provincial des unions ouvrières des moulins à papier a eu lieu ce matin à l'hôtel Victoria sous la présidence de M. Georges Harding, président du comité d'organisation.

Son Honneur le maire Lucien Borne a souhaité la bienvenue aux délégués de 48 unions ouvrières des provinces maritimes, du Québec et de l'est de l'Ontario réunis à Québec pour ce congrès. Après avoir souligné l'importance de l'industrie qu'ils représentent, le maire remercia le conseil provincial des unions ouvrières de moulin à papier d'avoir choisi Québec comme siège de la convention et au nom de tous les contribuables il leur souhaita la plus cordiale bienvenue dans les murs de la vieille capitale.

M. Jean-Pierre Despres, qui représentait l'honorable Antonio Barrette, a présenté les vœux du ministre du Travail pour la réussite du congrès des unions ouvrières qui sont un facteur indispensable à la paix industrielle et au progrès social du pays. Aujourd'hui, dit M. Despres, les travailleurs peuvent s'organiser librement et ainsi les négociations collectives obligatoires permettent aux unions ouvrières d'exercer efficacement leur action.

Si les ouvriers se groupent dans une union ouvrière, c'est afin de protéger leurs droits et de concourir à la prospérité de l'économie en apportant à leurs employeurs une collaboration indispensable au développement de toute entreprise. Les employeurs conscients de leurs

responsabilités n'ont pas attendu que les négociations collectives deviennent obligatoires pour signer des conventions collectives avec leurs ouvriers. L'expérience est là pour démontrer que les employeurs qui ont bien saisi la nécessité des unions ouvrières n'ont eu qu'à se féliciter en définitive de les avoir respectées et d'avoir traité avec elles. Les unions ouvrières, telles que celles que vous représentez ici aujourd'hui, sont un facteur indispensable à la paix industrielle et au progrès social du pays.

M. Jos. Matte, président du conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et de Lévis, M. Chester Jordan, président du conseil provincial des unions des moulins à papier, M. Paul-L. Phillips, représentant du bureau chef international des papeteries, ont aussi adressé la parole au cours de cette première séance. Des séances d'études seront tenues aujourd'hui, demain et samedi. Un banquet clôturera le congrès samedi.

A l'honneur



Monsieur Paul-Emile Lachance, Associé de la Prudential de Londres, Succursale de Québec, qui au 30 juin, 1945, s'était qualifiée pour le grand club de la compagnie avec un chiffre d'affaires excédant \$300,000.00.

Un Épiderme Frais et Jeune Image de Santé... Se Conserve Aisément!

Oui, Madame, il est facile de conserver à votre peau, cet air de jeunesse... image de santé. Quand vous prenez votre bain, employez ODEX, le nouveau savon désodorisant du jour.



ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

ODEX, vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. A la vérité, ODEX vous offre un traitement à quadruple effet vers un peau plus saine, plus fraîche, plus jeune.

Pour vos FINS de SEMAINES ou VACANCES

Venez vous reposer et jouir du voisinage de la mer — à la

PLAGE D'ORLÉANS

Saint-Jean, I.O.



RESTAURANT de 1ère classe
TENNIS
PING-PONG
CROQUET
NATATION
DANSE
PROMENADE
AQUARIUM
ZOO, etc.

L'AUBERGE, vaste bâtiment de style normand, pourvu de toutes commodités. 30 chambres, eau courante.

Pour tout renseignement, pamphlet documentaire, tarifs, etc., s'adresser à

LA CIE COMMERCIALE DE QUEBEC

365 St-Paul Tél. : 2-7972 Soir et dimanche : 8542

VENTE FINALE DE FEU!

Spécial

2,000 paires de souliers de plage et de rue

Un choix sans précédent de couleurs. Occasion unique de se bien chauffer. Des valeurs de \$3.00 et \$3.50 à ces prix de feu. Aucunement endommagés par l'eau et la fumée.

1er groupe \$139

2ième groupe \$169

3ième groupe \$199

SOULIERS BLANCS

blancs et bruns tous sacrifiés, sans égard des valeurs de \$3, \$4. et \$5.00. A un seul prix.

\$1.99 seulement

La vente se fait à nos trois magasins

GAGNON & FRERE ENR.

313 rue St-Joseph -- 361 rue St-Joseph -- 763 rue St-Vallier

DANS NOS THEATRES

Horaires des cinémas

CAPITOL: Représentations complètes à 2 hrs, 6h, 8h et 10h. "Don Juan Quilligan" (75 min.) à 2 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h, 12 h. "Call of the Wild" (81 min.) à 2 h, 8 h, 10 h.

POUR NOS SOLDATS

Mais certainement! Pour répondre à la demande de parents de nombreux militaires récemment rapatriés ainsi qu'à de nombreuses lettres de soldats, il nous fait plaisir d'annoncer que pour le

CONCERT des étoiles

nos militaires ONT DROIT de maintenant A DEUX BILLETS à moitié prix dans la catégorie désirée. Nous voulons que les membres de nos forces armées qui reviennent d'outre-mer puissent venir applaudir

CLAIRE GAGNIER GILLES BRETON NOEL BRUNET STADE MUNICIPAL, 31 JUIL. BILLETS: .50, .75, 1.00, 1.25, 1.50 (plus taxes)

POUR LES SOLDATS HUTTES CH. DE COLOMB (PALAIS MONTCALM) Tel.: 3-1050

PRINCESSE

"WHAT A BLONDE" Elaine Riley et Leon Erpol "ALLERGIC TO LOVE" avec Martha O'Driscoll, Noah Beery Jr.

EMPIRE

MORRIS WAGLEN et READY "ROUGH, TOUGH and READY" A COLUMBIA PICTURE

CINEMA de PARIS

PIERRE BLANCHARD "LA FAULX DU COURRIER DE LYON" PARLO DE LYON

CARTIER

ACTUELLEMENT A L'ECRAN TROIS VIES assemblées par un AMOUR FUNESTE!

CAPITOL

Matinée 25c Soirée 30-40c UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

HERE COME THE WAVES

CROSBY et TUFTS à leur meilleur! ET HUTTON en pétillements "Jumelles"

ONE BODY TOO MANY

JACK HILEY, JEAN PARKER et BELA LUGOSI

Claire Gagnier devant 12000 personnes en plein air



Quand Claire Gagnier a chanté au concert sous les étoiles à Montréal, il y avait 12000 personnes. On voit ici une partie de la foule. A Québec le 31 juillet au Stade Municipal on attend 5000 personnes.

"Le Bossu" au Canadien



Robert Vidalin (rôle du marquis de Lagardère). En vedette dans le film "Le Bossu" dès samedi.

Fernand Gravey au Paris



La jolie Edwige Feuillère et Fernand Gravey dans une scène du film "Mister Flow", dès samedi à l'affiche.

RIALTO AUJOURD'HUI DANIELLE DARRIEUX GAAAT un mauvais garçon

CANADIEN PERCE RENOU QUAND MINUIT SONNERA

CONC. DEMAIN 2 magnifiques primers NEW THRILLS! NEW TERROR! LON CHANEY THE MUMMY'S CURSE

BACH DETECTIVE

JON HALL LOUISE ALBRITTON SAN DIEGO I LOVE YOU

EDWARD EVERETT NORTON ERIC BLORE

ONE BODY TOO MANY JACK HILEY, JEAN PARKER et BELA LUGOSI

VICTORIA

A la piste Laval

Montréal, 17. (D.N.C.) Charlemagne Groulx, le propriétaire de la piste Laval, à Ste-Rose, présentera des épreuves intéressantes aux milliers d'amateurs de courses sous harnais, le 22 juillet.

A St-Sacrement

Les "Tueurs" de la Banque Nationale relèvent le défi lancé par le club St-Sacrement qu'ils visiteront ce soir, à 7 heures, avec le ferme propos de leur faire subir un nouvel échec.

Boxeur blessé

Froenville, Penn., 17. (P.A.) — Le champion poids-léger Bob Montgomery a été admis à l'hôpital général de Valley Forge, hier soir, à la suite de l'accident d'automobile dont il fut la victime samedi dernier, près de Princeton, N.J.

Défi du Rest. Dumas

Le club Rest. Dumas de St-Grégoire, lance un défi au club Abel Paradis, de Lévis, et au Dominion Arsenal, de la Ligue Senior, pour jouer dimanche après-midi ou dans la soirée, à St-Grégoire. On est prié de communiquer avec Roland Mathieu, tél.: 4-6233, pour les arrangements.

Défi du Royal

Le club Royal de Ste-Foy a défait le St-Pascal Baylon 19 à 4 hier soir. St-Foy, André Duguay et Armand Robitaille furent les étoiles des vainqueurs. Le Royal lance un défi au Rest. Puchol, de Stadacona. Pour informations, s'adresser à Jos. Jobin, tél.: 2-8932.

Ligue Industrielle de Shawinigan

Shawinigan, 18. (D.N.C.) — Ce soir de bûstions les préliminaires pour le championnat de la Ligue Industrielle de Shawinigan, entre deux équipes redoutables, le C.I.L. et l'Ind. Shawinigan. Ce dernier club aligne de solides joueurs, tels que Guy Dolbec, Jack Bellin, Groulx, Pellerin, Robert et Jérôme Coiro, qui fait actuellement sensation avec les Commandos des Trois-Rivières.

Dans le domaine des lanceurs, c'est Marius Magnan, des Eperviers qui domine; celui-ci n'a subi aucune défaite à date.

St-Maurice bat Zaccano

Elizabeth, N. J., 19. (P.A.) — Harry Preston, 142 livres, de New-York, a knock-outé Harry Zaccano, 140-152 livres, de Montréal, hier soir, en 46 secondes dans le deuxième round d'un combat qui devait en durer six.



FAMEUX NAGEUR QUEBECOIS: JACQUES AMYOT, le brillant nageur du Palais Montcalm, a remporté les honneurs de la course d'un mille dimanche dernier, au lac Saint-Joseph. Voici sa photo à la fin récente.

Statistiques du baseball junior à l'Ass. sportive de Limoilou

Table with columns for teams (Eperviers, Castors, Chez Adrien) and statistics (J, A, B, D, J, V, M, P, C, S, M).

Défi au St-Grégoire

Le restaurant Laplante, qui défient toujours la première position dans la ligue St-Dominique, sera anxieux de rencontrer le St-Grégoire dans un programme double ou comme il leur conviendrait. Ses derniers acceptent ce défi, il auront beaucoup à faire pour remporter la victoire, car le restaurant Laplante possède une équipe de première valeur. En effet, ce club n'a pas subi de défaites cette saison. Prière de communiquer avec M. J.-Chas. Gagné, tél.: 6155.

Table with columns for teams (Larochelle, Laforce J.M., Lefrançois, Courteau R., Drolet J., Luster R., Savard P., Dallaire R.) and statistics (J, A, B, D, J, V, M, P, C, S, M).

BASEBALL

Table with columns for leagues (Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Internationale) and teams (Brooklyn, New-York, Philadelphia, etc.) with statistics.

Aujourd'hui

Table with columns for leagues (Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Internationale) and teams (Cincinnati, Chicago, New-York, etc.) with statistics.

LES POSITIONS

Table with columns for leagues (Ligue Internationale, Ligue Nationale) and teams (Montréal, Newark, Baltimore, etc.) with statistics.

Statistiques du baseball junior

Table with columns for teams (Detroit, Washington, New-York, etc.) and statistics (J, A, B, D, J, V, M, P, C, S, M).

Défi au St-Grégoire

Le restaurant Laplante, qui défient toujours la première position dans la ligue St-Dominique, sera anxieux de rencontrer le St-Grégoire dans un programme double ou comme il leur conviendrait. Ses derniers acceptent ce défi, il auront beaucoup à faire pour remporter la victoire, car le restaurant Laplante possède une équipe de première valeur. En effet, ce club n'a pas subi de défaites cette saison. Prière de communiquer avec M. J.-Chas. Gagné, tél.: 6155.

Table with columns for teams (Larochelle, Laforce J.M., Lefrançois, Courteau R., Drolet J., Luster R., Savard P., Dallaire R.) and statistics (J, A, B, D, J, V, M, P, C, S, M).

Large advertisement for Dow cigarettes featuring the slogan 'Où est Jos?' and an illustration of a woman sitting at a table. Text includes 'Il distribue des cigarettes à nos gars outre-mer' and 'Maintenant que nos gars outre-mer sont affectés aux tâches monotones inhérentes à l'occupation du territoire ennemi, ils ont plus que jamais besoin de cigarettes et de tabac.'

Nouveaux records provinciaux de natation par des Montréalais

Montréal, 19 (P. C.) — Trois nouveaux records provinciaux ont été établis hier soir, au cours du tournoi pour les championnats de la province de Québec tenu à la piscine de Verdun en présence de quelque 1,500 spectateurs.

Joan Mingie, de Montréal, a abasissé de 21 secondes l'ancien record provincial pour remporter les honneurs de la course des 100 verges sur le dos, pour concurrentes juniors, en 1 minute et 18.2 secondes. Sa rivale la plus sérieuse fut Margaret Harrington, de Toronto, qui s'est classée deuxième dans la dernière étape.

Joan Mingie a établi son deuxième record de la soirée dans la course de 150 verges, style "medley", pour concurrentes juniors, en parcourant la distance en 2 minutes et 46 secondes pour abaisser l'ancien record par 171 secondes.

Le troisième record de la soirée a été enregistré par Charles West, de Verdun, qui a gagné la course de 50 verges pour seniors, style libre, en 27.2 secondes. Rhona Wurtele, de Montréal, fut la vedette dans la course des concurrentes seniors, style libre, pour les 100 verges, en 1 minute et 6.1 secondes.

Voici le résultat complet des courses:

Juniors, hommes, 100 verges sur le dos: Joan Mingie, Montréal; Margaret Harrington, Toronto; Joyce Morrison, Verdun; Peter Mingie, Montréal; Temps: 1:18.2.

Juniors, femmes, 100 verges sur le dos: Joan Mingie, Montréal; Margaret Harrington, Toronto; Joyce Morrison, Verdun; Peter Mingie, Montréal; Temps: 1:18.2.

Seniors, hommes, 100 verges à la brasse: Charles West, Verdun; Temps: 2:46.

Seniors, femmes, 100 verges à la brasse: Rhona Wurtele, Montréal; Temps: 27.2.

Le programme de dimanche prochain comprendra 12 épreuves, ce qui ne s'est pas vu à Québec depuis très longtemps. Avec un tel programme à l'affiche, les dirigeants de la piste locale devraient enregistrer une très forte assistance.

L'on présentera tout d'abord, dimanche, le "stake" 2.20 amble, cette classe comprendra 8 partants très bien connus qui ont déjà cette année quelques courses de faites et détènnent chacun un bon record.

Quant au 2ième "stake", ce sera le fameux 2.14 trot. Cette course fut toujours populaire dans le passé et elle s'annonce de plus en plus intéressante pour cette année. Les 6 trotteurs qui y prendront part sont bien connus et surtout très rapides.

Enfin, le 3ième "stake", le 2.24 amble, comprend actuellement 10 inscriptions. Ces chevaux inscrits sont pour le plupart des coursiers très bien connus sur la piste locale, la plupart d'entre eux ont figuré cette année sur quelques programmes. Cette classe comprend aussi des chevaux de dehors qui sont plus intéressants pour cette année. Les 6 trotteurs qui y prendront part sont bien connus et surtout très rapides.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Le club Jacques-Cartier a défait l'Hôpital Militaire de Québec 8 à 7, hier soir, au parc Victoria. Marie-Louise Roy a frappé un circuit, les autres vedettes ont vaincu et ont fait une lutte très contestée aux coursiers locaux.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Le club Jacques-Cartier a défait l'Hôpital Militaire de Québec 8 à 7, hier soir, au parc Victoria. Marie-Louise Roy a frappé un circuit, les autres vedettes ont vaincu et ont fait une lutte très contestée aux coursiers locaux.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Le club Jacques-Cartier a défait l'Hôpital Militaire de Québec 8 à 7, hier soir, au parc Victoria. Marie-Louise Roy a frappé un circuit, les autres vedettes ont vaincu et ont fait une lutte très contestée aux coursiers locaux.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Le club Jacques-Cartier a défait l'Hôpital Militaire de Québec 8 à 7, hier soir, au parc Victoria. Marie-Louise Roy a frappé un circuit, les autres vedettes ont vaincu et ont fait une lutte très contestée aux coursiers locaux.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Le club Jacques-Cartier a défait l'Hôpital Militaire de Québec 8 à 7, hier soir, au parc Victoria. Marie-Louise Roy a frappé un circuit, les autres vedettes ont vaincu et ont fait une lutte très contestée aux coursiers locaux.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Le club Jacques-Cartier a défait l'Hôpital Militaire de Québec 8 à 7, hier soir, au parc Victoria. Marie-Louise Roy a frappé un circuit, les autres vedettes ont vaincu et ont fait une lutte très contestée aux coursiers locaux.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Le club Jacques-Cartier a défait l'Hôpital Militaire de Québec 8 à 7, hier soir, au parc Victoria. Marie-Louise Roy a frappé un circuit, les autres vedettes ont vaincu et ont fait une lutte très contestée aux coursiers locaux.

Et pour compléter ce programme déjà chargé, le Club présentera un "free for all" trot et amble de plus captivants, par le fait qu'il nous introduira des coursiers très rapides dont certains participeront à leurs premières courses au Canada.

Victoire d'Alter

Union City, N.-J., 19 (P. A.) — Lou Alter, 126 livres, de Montréal, a obtenu la décision contre Frank Franconeri, 132 livres, de Brooklyn, dans un combat de 8 rounds hier soir, au Roosevelt Stadium.

Dans des matchs de 4 rounds. Billy Roberts, 186 New-York, a décroché le verdict aux dépens de Solly Zolter, 158 Montréal; Jimmy Colura, 118 Montréal, a knock-out Mike Forte, 118 Brooklyn, en 110 dans le premier round.

Victoire des vétérans
Les Vétérans de la Banque Canadienne Nationale ont défait le Sacrement par 23-12 dans une joute-exhibition disputée hier soir à St-Sacrement. Yves Gosselin, Oliva Bélanger et Odric Jolin se mirent en vedette pour les vainqueurs. Gabriel Pecteau joua une brillante partie pour les perdants.

L'intermédiaire chez les Civils
Quatre autres matches ont été disputés hier soir, sur les courts du club de tennis des Employés Civils, dans le tournoi pour le championnat intermédiaire de la ville et du district.

Voici les résultats de ces matches: Jean Marois défait Marc Lortie, 6-3, 6-2.

Maurice Marois défait P. Fontaine, 7-5, 7-5.

J. Bourgoing défait Nil Tremblay, 6-4, 6-3.

H. Préfontaine défait J.-Y. Toussaint, 6-2, 6-2.

La cédule suivante est à l'affiche pour ce soir:

Court No 2 — 6:00: J. Bourgoing vs Maurice Marois; 8:00: J. Marois vs H. Préfontaine.

Diabo avec nos joueurs de crosse
Steve Diabo, un joueur de défense qui faisait partie jusqu'ici des Indiens de Caughnawaga, figurera désormais sur l'alignement du club Québec, de la Ligue Interprovinciale de crosse. C'est là la nouvelle que nous avons apprise, hier soir, dans la lettre hebdomadaire du Québec, dans une partie régulière.

Diabo sera à l'oeuvre lorsque le Québec recevra le Canadien de Montréal, dimanche soir prochain, au Colisée, dans une partie régulière.

Le Canadien est fort bon club. Reddy, le fameux coupeur, est sur l'alignement de l'équipe montrealaise, de même que Wilkinsons, Ducharme, etc. Les amateurs locaux n'ont pas vu nos porte-couleurs à l'oeuvre depuis assez longtemps et ils voudront sans doute assister à la partie de dimanche en grand nombre. Cette joute débutera à 8 h 15 p.m., afin de permettre aux joueurs du Canadien de retourner à Montréal assez tôt.

Une pratique en vue de la partie de dimanche aura lieu vendredi soir, à 7 h 30, au Colisée, et tous les joueurs sont priés de prendre part à cet exercice.

M. Henri Després, un sportif bien connu, est le nouveau propriétaire du club Québec. MM. Ernest Lemieux et Henri Payette demeurent gérant et coach respectivement.

Les éliminatoires de la Q. L. A. débuteront ici le 12 août prochain, alors que les Cataractes de Shawinigan viendront faire face à nos porte-couleurs. La veille, les deux clubs se rencontreront à Shawinigan.

Tournoi féminin au club Everell
Le tournoi double féminin commencera ce soir, chez M. Joseph Racine, à Everell. Voici la cédule:

6:30 — M.-P. Parent et Thérèse Thérien vs Pierrette Bouchard et F. Racine.

7:30 — Mme C. Robitaille et Marie Michaud vs T. Racine et L. Dionne.

8:30 — Yvette Larue et M. Pouillot vs Gladys Hanson et S. Fherrien.

9:30 — R. Vallancourt et G. Cantin vs J. Latouche et M.-B. Racine.

Le trophée McLaughlin échoit au duo Vaillancourt-Halpin
Les nombreux amateurs de tennis qui se pressaient, hier soir, sur les galeries du club de tennis Victoria, ont vu Miles Rachel Vaillancourt et Louise Halpin du club Victoria, disposer de Miles Gertrude Couture et Monique Duchaine, du club de tennis des Employés Civils par 6-3, 6-2, en finale du tournoi pour le championnat en double féminin de la ville et du district, et s'emparer ainsi du trophée McLaughlin.

Miles Couture et Duchaine donneront une belle exhibition et fourniront une belle opposition aux nouvelles championnes. Immédiatement après le tournoi, M. Jean-Paul Turcotte, président du club, présentera le trophée McLaughlin aux championnes.

Les Jeunes Libéraux défont le Dom. Arsenal grâce à Moran
Les joueurs de la Jeunesse Libérale, stimulés par leurs nombreux succès de quelques jours et dirigés par le brillant Albert Vallières, ont totalisé 15 coups sûrs, hier soir, à St-Malo, contre Bobyn et Roy, pour remporter une victoire au compte de 14 à 2.

Les deux seuls hits du Dominion Arsenal ont été cédés par le digne Lucien Joannette, champ gauche du club.

BOXE

(Par la P. A.)
Elizabeth, N.-J. — Pat Scanlon, 138 1-2, Ozone Park, New-York, décision contre Jackie Leamus, 132 1-2, New-York, (8); Harry Preston, 142, New-York, knock-out Patsy Zaccaro, 140 1-2, Montréal, 2.

Union City, N.-J. — Joe Curcio, 155 1-4, Newark, défait par knock-out technique Irish Jimmy Mulligan, 161 3-4, Boston, 4; Lou Alter, 126, Montréal, décision contre Frank Franconeri, 132, Brooklyn, 8.

Tournoi en simple féminin à l'Amico
Le tournoi simple féminin de tennis organisé par le Club Amico débute cette semaine.

La belle température et le brillant soleil qui se sont décidés enfin à revenir, procureront sans aucun doute au sexe "faible" la force nécessaire à des parties mouvementées et intéressantes.

Voici la liste des concurrentes qui prendront part à ce tournoi:

Mesdemoiselles Madeleine Morel vs Claire Roy; Monique Couture vs Marcelle Chiffour; Lucienne Deslisle vs Marthe Coulombe; Gilberte Lessard vs Jacqueline Latouche; Solange Bélanger vs Gisèle Lessard; Rolande Roy vs Marcelle Dorion; Jeannine Desjardins vs Fernande Desjardins; Clémence Roy vs Raymond Emond; Jacqueline Mathieu vs Suzanne Gagnon; Lilianne Emond vs Pauline Fortin; Berthe Gagné vs Jacqueline Vallée; Jeanne d'Arc Dorion vs Simone Dorion; Juliette Laplante vs Louise Paineau; Emilienne Fortier vs Suzanne Vézina; Renée Blais vs Thérèse Lezina; Gabby Côté vs Pierrette Vega.

Programmes doubles de l'Inter.
La Ligue Intermédiaire de balle molle présentera un excellent programme double ce soir à St-Malo tout comme à Sillery. Aux deux endroits les amateurs pourront applaudir les exploits des joueurs du circuit Paul-Emile Bélanger.

A ST-MALO
A St-Malo, au Stade Dollard-des-Ormeaux, à 7:30 heures précises, les Cast vs s'attaqueront au Tool Room. Les gars de J.-P. René vont faire leur grand possible ce soir pour gagner leur programme double car, en effet, ils ont deux parties à jouer contre les clubs Tool Room et Sillery. Ils auront certainement la "chiffre" difficile contre ces deux adversaires qui s'affirment de jour en jour. Avec deux victoires les Castors pourraient reprendre sans la première position du groupe Intermédiaire. Par contre les hommes de A. Lambert, du Sillery, tenteront de venger leurs dernières défaites de même que le Tool Room va faire l'impossible pour continuer la série de victoires commencée.

A SILLERY
Sur le losange de la Côte de l'Église les joueurs de la Côte de l'Église se rencontreront à 8:00 heures précises les Castors Français se mesureront au club Antonio Bureau, anciennement Cent. Récréatif Limolou. Les Canadiens Français veulent à tout prix conserver la 3e position du circuit Bélanger et ils auront certainement du fil à retordre ce soir contre les hommes d'Emery Fournier qui les suivent sur les talons présentement. La lutte sera donc très acharnée.

Pour terminer l'excellent programme double les leaders du Parc Dollard de William Roth rencontreront la Buanderie Lévis. Les meneurs joueront certainement avec un club au complet pour demeurer en tête et les Buandiers devraient être des adversaires redoutables, sous la direction de M. René Bouthillier.

Voici le classement des clubs avant les parties de ce soir:

Can-Franc 20 15 5 112 88
Parc Dollard 20 18 2 116 59 900
Castors 19 17 2 126 76 894
Can-Franc 20 15 5 112 88 750
Ant. Bureau 21 15 6 126 116 714
Buand. Lévis 16 11 5 97 109 897
Sillery 19 13 6 112 120 684
Chez Adrien 21 13 8 127 76 614
Tool Room 18 11 7 67 133 611
Teint. Mathieu 18 9 9 62 106 500

Les lames Bleues Gillette vous rasent de plus près et vous épargnent de l'argent.

Faites d'un acier assez dur pour tailler le verre, elles gardent leur fil plus longtemps!

On y gagne à demander les Lames Bleues Gillette

5 pour 25¢

Le Verdonon au stade des Royaux

Montréal, 19 (D. N. C.) — Le club de baseball Lachine qui n'a pas été fort en date au stade des Royaux, rencontrera le club Verdonon de Québec dimanche, ici dans un programme double de la Ligue Provinciale Interprovinciale.

Le club Québec sera à sa première apparition dans notre ville et nul doute que sa visite au stade local, suscitera un bel intérêt. Le club Québec aligne plusieurs étoiles, entre autres, les Bréard, Desjardins, Verreault, Labrecque, Racine, Duval, Smith et Beaupré.

Joe Palooka
Jerome, c'est fini... ne bouger pas... personne... haut les mains!

Oh, je suis stupide... Je vous en prie, Monsieur, vous êtes mon invité.

Je vous conseille de vous tourner, vous idiot... Mme Drotten vous tient un revolver dans le dos!!

Jerome en s'écrasant fait tomber la mitrailleuse que les tenait.

Vous, petit démon!

Je vais vous montrer, petit démon, comment on peut vaincre!

La Voirie dispose de la Sûreté 11 à 6 et gagne une 8ème fois

Dans une partie régulière de la Ligue Interprovinciale de balle molle des Employés Civils jouée hier après-midi, au parc Victoria, devant une foule très nombreuse, le club de la Voirie, dirigé par Alphonse Martineau, a remporté sa 8e victoire de la saison en autant de parties jouées en battant les joueurs de la Sûreté Provinciale au score de 11 à 6.

Dans la 2e manche les joueurs de la Voirie ont compté 4 points avec 2 coups sûrs, un trois-but de Roger Savoie, un simple de Jules Paradis, un but sur balles et 2 erreurs.

Dans la 3e manche, la Sûreté a score 3 points avec 3 simples, un circuit de Ken Murphy avec trois hommes sur les buts et 2 buts sur balles. Dans la 2e manche, la Voirie a score un point avec un simple de Jos. Hamel, son premier de la saison en 7 parties, et une erreur.

Ken Murphy, lanceur perdant, a lancé une brillante partie mais il n'a pas reçu de support de ses coéquipiers qui ont commis 7 erreurs. Jos. Slythe a été le meilleur frappeur de son équipe avec 2 simples en 3 voyages au bâton.

Jos. Hamel, lanceur gagnant, a remporté sa 7e victoire de la saison. Philippe Simard et Marcel Vincent ont été très brillants au bâton pour leur club.

La prochaine partie aura lieu demain après-midi, à 4 heures et 45. Les joueurs de la Commission des Liqueurs, dirigés par Ambrose Whitton, joueront leur dernière partie.

Joute des banquiers au parc Victoria
Les employés de la banque C. N. de St-Roch, joueront une partie d'exhibition contre les employés de la banque C. N. (basse ville) vendredi soir au losange No 3 au parc Victoria. L'alignement des employés de St-Roch sera le suivant:

Receveur, Raymond Dallaire; lanceur, Omer Godbout; 1er but, Raymond Fortin; 2e but, Chs Langlois; 3e but, René Marcoux; arrêt-court, Raymond Marcotte; champ-droit, Jean-Marc Desrosiers; champ-gauche, Mr. Emile Dem; substitut, Raymond Marcoux; marqueur, E. Coissita; arbitre, Gaëtan Pilon.

Classé "B" (Trotteurs)
1 — Kay McKinney, (Bergeron).
2 — Arthur Dale, (Marois). 3 — Lucille Guy, (Racine). 4 — Tony Lee, (Blondeau). 5 — Helena Lee, (Biron).

Temps du mille: 2:17 3-4.
Classé "C" (Ambleurs)
1 — Wedgenere Eva, (Côté). 2 — Mariette Guy, (Claise). 3 — Corporal Canuck, (Blondeau). 4 — Rosedale, (Lemoine). 5 — Red Lee, (Marois).

Temps du mille: 2:17 3-4.
Classé "D" (Trotteurs)
1 — Equity, (Gauvin). 2 — Parsons, (Marois). 3 — Phyllis Lee, (Farnell). 4 — King Phillips, (Bergeron). 5 — Lord Parish, (Horton).

Temps du mille: 2:17 1-2.
Classé "E" (Ambleurs)
1 — Bud Gratton, (C. Giguère). 2 — Guy Stolt, (Chevrette). 3 — Walter McKillop, (Blondeau). 4 — Bob Direct, (Dallaire). 5 — Mack Hugo, (Claise).

Temps du mille: 2:17 1-4.
Classé "G" (Trot et Amble)
1 — Ness Joa, (Côté). 2 — Dixie Spencer, (Marois). 3 — The Hell, (Bolly). 4 — Dobbindale, (Gullbault).

Temps du mille: 2:12 3-4.

Le Verdonon au stade des Royaux
Montréal, 19 (D. N. C.) — Le club de baseball Lachine qui n'a pas été fort en date au stade des Royaux, rencontrera le club Verdonon de Québec dimanche, ici dans un programme double de la Ligue Provinciale Interprovinciale.

Le club Québec sera à sa première apparition dans notre ville et nul doute que sa visite au stade local, suscitera un bel intérêt. Le club Québec aligne plusieurs étoiles, entre autres, les Bréard, Desjardins, Verreault, Labrecque, Racine, Duval, Smith et Beaupré.

Joe Palooka
Jerome, c'est fini... ne bouger pas... personne... haut les mains!

Oh, je suis stupide... Je vous en prie, Monsieur, vous êtes mon invité.

Je vous conseille de vous tourner, vous idiot... Mme Drotten vous tient un revolver dans le dos!!

Jerome en s'écrasant fait tomber la mitrailleuse que les tenait.

Vous, petit démon!

Je vais vous montrer, petit démon, comment on peut vaincre!

Amélie -- pas si fort -- Je suis certaine qu'il n'a aucune mauvaise intention!

Si, hi, hi! C'est un nard rât -- mais il est en vie!

Je vais perdre connaissance -- Calmes-vous, ce n'est qu'une distraction de M. Myzypik.

211



ACCESOIRES DE BARBIERS ET COIFFEURS
NESTLE SHAMPOING dentaire...
RUE ST-JOSEPH, 39

LINGERIE DE SECONDE MAIN
Provincial Jobbing
37 à 39 Saint-Pierre, Québec

SALON DE COIFFURES
COIFFURES DE TOUT GENRES...
RUE ST-JOSEPH, 39

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES
DORCHESTER AUTO PARTS...
RUE ST-JOSEPH, 39

AUTOMOBILES DEMANDEES
ACRETONS camion, auto et machine...
RUE ST-JOSEPH, 39

Hélène Curtis
COIFFEURS: Dans tous grands salons...
RUE ST-JOSEPH, 39

CATALOGUE GRATIS
Si vous désirez habiller toute une famille...
RUE ST-JOSEPH, 39

SALON VANITE
COIFFURES DE TOUT GENRES...
RUE ST-JOSEPH, 39

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX

CAMIONS CHEVROLET & MAPLE LEAF
Neufs
Tous les modèles

A vendre
MACHINE A ONDULATION PERMANENTE...
RUE ST-JOSEPH, 39

MAGASIN DE LINGERIE USAGÉE
101, ST-THÉRESE, Québec

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LIMITEE
88 rue Notre-Dame des Anges

Bains Turcs et massage
2.000 robes 25
COULEURS: Grandeur, diversité...

Lingerie générales
PANTALONS, CHEMISES, chaussettes...
RUE ST-JOSEPH, 39

King Auto Parts Reg'd
TOULOURS EN MAIN pièces requises...
RUE ST-JOSEPH, 39

Ouellet Battery Enrg.
FABRICATION ET VENTE de batteries...
RUE ST-JOSEPH, 39

MACHINERIE A VENDRE
Tracteur J. 1440 avec Angle Drive...
RUE ST-JOSEPH, 39

Bicycles neufs
POUR DAMES, HOMMES, prix régulier...
RUE ST-JOSEPH, 39

Quebec Upholstering Reg'd
atelier pour rembourrage...
RUE ST-JOSEPH, 39

Huile 1 gallon 60c
Huile 1 gallon 1905 pour Pennwalt...
RUE ST-JOSEPH, 39

Huile A MOTEUR
Huile 1905 Pennwalt, au prix du gros...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

BOITES
Bottes d'équitation
FAITES PAR LES MEILLEURS spécialistes...

MEUBLES DE BUREAU
REPARATION DE MEUBLES
DE BUREAU

SALON ALMA
Permanents de qualité, prix réduits...
RUE ST-JOSEPH, 39

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

CHIRURGIENS-DENTISTES
Dr LEONCE LÉVESQUE, chirurgien-dentiste...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Mlle G. Roberge
COIFFURE - Permanent et coiffure...
RUE ST-JOSEPH, 39

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

Dr ALPHONSE DION
Chirurgien-Dentiste
24, Côte du Palais, Tél.: 2-1153

REPRISE FRANÇAISE, ENR.
REPARATIONS GÉNÉRALES. Trous de...
RUE ST-JOSEPH, 39

Salon Coquette
COIFFURES de tous genres...
RUE ST-JOSEPH, 39

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

Mme Henri Talbot
CORSETIER SPENCER - Autrice de...
RUE ST-JOSEPH, 39

SACS VIDES
Occasion: Sac coton légerement...
RUE ST-JOSEPH, 39

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

ENTREPRENEURS
TUILES D'ASPHALTE
Si vous avez des planchers de cuisine...

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

Machine Shop - Spécialiste
REPARATION DE LAVEUSES...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

MEDECINS-CHIRURGIENS
Dr CHARLES RIFKIN, soins généralistes...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

Dr Léo Robert
EX-ELVE DES HOPITAUX DE PARIS...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

MAISONS A VENDRE
BLVD ROYAL...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

MAISONS A VENDRE
BLVD ROYAL...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

MAISONS A VENDRE
BLVD ROYAL...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

MANDRAKE, le magicien
Nous devons appeler la police...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

MANDRAKE, le magicien
Nous devons appeler la police...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATION ELECTRIQUE
SERVICE "BEATY" AUTORISE
REPARATIONS: Laveuses, rouleaux...

Salon Isabella
92, ST-JOSEPH
T-2-3465

MAISONS A VENDRE
COTTAGE avec garage et grand terrain...
RUE ST-JOSEPH, 39

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
GARAGE LAROCHELLE & FILS
MECANIQUE, BOSSAGE, PEINTURE

Revue des marchés mobiliers

La confiance renaît à la Bourse de New-York... Des gains et des pertes sont enregistrés à la Bourse de Montréal.

A NEW-YORK... La confiance renaît à la Bourse de New-York et les valeurs de choix ont manœuvré pour recouvrer des fractions de points sur les pertes qu'elles ont subies récemment.

A MONTREAL... Montréal, 19 (P. C.) — Les valeurs ont tenu bon sur un marché tranquille vers l'heure finale aujourd'hui à la Bourse et sur le Curb de Montréal.

Dans la section des papeteries, Powell a monté un peu mais des pertes ont été inscrites par St-Lawrence Corporation "A", Abitibi 6 pour cent privilégié, Consolidated et Bothurst.

Bourse de Londres

Londres, 19 (Reuters). — Les valeurs industrielles ont enregistré les seuls gains sur un marché tranquille aujourd'hui.

Recouvrant une perte récente, Cable and Wireless a gagné du terrain. Hudson's Bay n'a subi aucun changement. Anglo Newfoundland a enregistré des réalisations de bénéfices et a perdu des points; Mining Corporation Canada a également fléchi.

BRALORNE MINES

Toronto, 19 (P.C.) Bralorne Mines Limited, de Bralorne, C. B., a annoncé sa production durant le trimestre finissant le 30 juin de \$575,729. Le trimestre précédent elle s'est élevée à \$644,105 et l'an dernier durant le même trimestre à \$666,897. La main-d'œuvre a diminué et les opérations minières sont 50 pour cent en bas de la normale.

Edison 3 1-2 pour cent 102 3-4. Les obligations du gouvernement ne montaient que peu de changements. A Montréal, les transactions étaient limitées et la tendance ferme sur le marché des obligations vers le milieu de l'après-midi. Les offres étaient légères.

LES OBLIGATIONS

New-York, 19 (P.C.) — Le marché mais les prix relativement stables. Liggett & Myers 5 pour cent coté 119, New-York Steam 3 1-2 pour cent 106, Universal Pictures 3 3-4 pour cent 103 7-8 et Consolidated

Bourse de Toronto

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse de Montréal 70-81, rue Saint-Pierre, Québec.

Table of stock prices for Toronto market including various companies like Aidermac, Aibel, Amalgamated, etc.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE. LIMITEE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1231 19 juillet 1945

Table of stock prices for Montreal market including various companies like C. Breweries, C. S. Breweries, etc.

Le dollar canadien

New-York, 19 (P.C.) — Le dollar canadien est monté de 1-16 pour fermer à un escompte de 9-12 pour cent sur le marché des changes étrangers à New-York. La Commission de contrôle du change d'Ottawa maintient les taux à 9.09-9.91 pour cent d'escompte. La livre sterling était inchangée à \$4.03-1-4.

Nos obligations en demande

Montréal, 19. — (P.C.) — Les obligations du Dominion, des provinces de Québec et de la Nouvelle-Écosse étaient en demande et fermes hier, sur le marché des obligations, mais les offres étaient peu nombreuses.

Pour ce qui reste de la liste, Algoma Central a glissé dans la section des valeurs ferroviaires et International Hydro a gagné du terrain dans le groupe des utilités. Les obligations d'Abitibi et de Consolidated étaient portées à fléchir parmi les papeteries mais elles ont repris de la vigueur à la fin de la séance.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 70-81, rue Saint-Pierre, Québec.

Table of stock prices for mines outside the main list, including companies like Abitibi Paper, Amal, etc.

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE. LIMITEE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1231 19 juillet 1945

Table of stock prices for the Montreal Curb market including various companies like Abitibi Paper, Amal, etc.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 70-81, rue Saint-Pierre, Québec.

Table of stock prices for the New York market including various companies like Amer. Can., Am. Tel. & Tel., etc.

Prix des oeufs

Montréal, 19 (P.C.) — A la fermeture du Canadian Commodity Exchange aujourd'hui le beurre du Québec, marque 92, cotait 34 1-2-3-4 5-8; on en vend 500 boîtes à 34 1-2 cents la livre; les oeufs B. I. de l'est A-gros cotaient 39 1-2-40 cents la douzaine; A-moyens 37 1-2-38 cents; A-poulettes 32-33 cents; E-B 33 cents; E-C 25-26 cents. Les options sur les oeufs de juillet se vendaient 38 cents.

Voici les prix tels que rapportés par le département fédéral de l'Agriculture: Oeufs: A-gros, 39 cents la douzaine; A-moyens 37 cents; A-poulettes et B 33 cents; C 25-26; Arrivages: 632 caisses.

Beurre: prix de gros aux commerçants du beurre pasteurisé du Québec No 1, 34 5-8 la livre; No 2, 34 cents; arrivage courant, beurre du Québec No 1 pasteurisé, 33 15-16 la livre à Montréal; No 2, 32 15-16 la livre à Montréal; première qualité de crème 35 1-2-36 1-2 cents; première qualité en tnette prix de gros, 35 cents. Arrivage: aucun. Fromage, blanc et de Pouest 20 cents FOB. FSP; prix de gros pour le marché local et l'exportation, de l'ouest 20 11-16-21 cents, Québec, 21 1-4-22 cents. Arrivages: 1,549 boîtes.

Patates: 75 livres, nouvelle locale, Québec et Ontario \$3.26; sacs de 100 livres du Maryland, N.J., de la Caroline et de Virginie \$4.35.

DIVIDENDE

La Banque d'Economie de Québec (The Quebec Savings Bank) vingt-cinq centimes par action payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 15 août pour le trimestre finissant le 31 août 1945.

VENTE A L'ENCHERE

Propriété 75%, 77 et 79, rue Arago sera vendue samedi 28 juillet 1945 à 11 heures A.M. Conditions: S'adresser à DUVAL & DUVAL, notaires 59, rue St-Joseph Québec Téléphone: 3-4694 Québec

Valeurs étrangères

Séance du 18 juillet 1945. Off. Dem. Argentine 4 1/2 71, Australie 5 55, Belgique 7 58, Brésil 6 57, etc.

LES COMPENSATIONS BANCAIRES. Les compensations bancaires à Québec durant la semaine représentée \$7,289,999 alors que durant la même semaine, l'an dernier, elles se sont chiffrées par \$7,113,698.

AVIS

AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS DE LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-LOUIS NAZARE (Comté de Chicoutimi)

AVIS est par les présents donné que, conformément aux résolutions de l'acte de constitution, les syndics de la paroisse de St-Louis Nazaire et de St-Louis de Gonzague, ont convoqué l'assemblée générale des porteurs d'obligations de la paroisse de St-Louis Nazaire, le samedi 22 juillet 1945, à 10 heures de l'après-midi, au bureau de la paroisse, 132, rue St-Pierre, Québec.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

DAUTORISER le fiduciaire à libérer les lots numéros QUARANTE-DEUX, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-QUATRE, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SIX (42-43-44-45 et 46) Rang III, Canton Taché, dans le comté de St-Louis Nazaire, des exigences de l'acte de fiducie passé devant Mire Charles O'Sullivan, notaire, le 10 juin 1922, et amendements sur ces immeubles, sur paiement des arriérés de répartition au quinquante pour cent, plus cent quatre-vingt-quatre (1944), et de frais et, en plus, d'une somme de DEUX MILLE DEUX CENTS PIATRES (\$2,200.00) à être appliquée au rachat anticipé d'obligations émises en vertu de l'acte précité.

Directeurs de la Compagnie Inglis



AUSTIN C. TAYLOR NOAH A. TIMMINS JR. Le président de la John Inglis Co. Limited, de Toronto, M. Jas. E. Hahn, annonce l'élection de MM. Austin C. Taylor et Noah A. Timmins Jr. comme directeurs de cette compagnie.

M. Austin C. Taylor, de Vancouver, est président de la compagnie Bralorne Mines Ltd. Il est membre du comité consultatif à Vancouver du Royal Trust Company, et directeur de la Banque du Canada, etc. M. Noah A. Timmins Jr., de Montréal, est président de la N. A. Timmins Corporation et directeur de Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd., de la Lake St. John Power & Paper Co. Ltd., et d'un nombre d'autres compagnies.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, 18 (P.C.) — Durant la semaine finissant le 18 juillet, il y a eu en vente sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal 1,702 bêtes à cornes, 2,388 moutons et agneaux, 2,929 porcs et 3,419 veaux. Il y avait en plus 223 bêtes à cornes et 865 porcs provenant de fermes locales et 24 bêtes à cornes en route pour différents points du Canada.

Le marché a débuté tranquillement lundi mais à la fin de la semaine il faisait bon figure. Les prix des bêtes à cornes étaient fermes. Il n'y a eu que quelques bêtes à cornes de choix en vente précédemment à la semaine précédente et la qualité prise en considération, les prix ont monté de 25 à 50 cents pour les bouvillons et les vaches de bonne qualité. Les veaux communs se vendaient moins cher, les agneaux se vendaient \$1 meilleur marché le cent livres tandis que les moutons se vendaient tranquillement et que les porcs s'échangeaient à des prix plus élevés.

Les bouvillons de bonne qualité ont rapporté pour le lupart \$12.25 à \$12.75 et quelques-uns \$13.00. Les plus gros proison du monde.

HENRI CLEMENT, président. P.-H. GUIMONT, vice-président.

CLÉMENT, GUIMONT Inc. VALEURS DE PLACEMENT 56, rue Saint-Pierre QUEBEC TEL.: 2-3958

EPICIERIS-UNIS Bas prix pour vendredi et samedi. BEURRE D'ARACHIDES Schwart, 24. TEINTURE AMPOLLINA, assortiment, 2 tubes pour 25. Munchies 2 paquets pour Céréales source d'énergie 25. ROMAN MEAL GRUAU avec 1 verre 29. SOUPES nouilles et poulet 23. SIROP KARO, goût différent, bte de 26. MARMELADE orange Raymond 37. OXO EN CUBES, bte 4 cubes 10. SOUPES AYLNER, champignon ou asperges, la boîte 10. JUS DE POMMES "Pom" d'Or, bout de 29. EAU JUSTIN alcaline, naturelle, jaillissant, 30 ozs 29. SOUPES STAFFORD, nouilles et légumes, 2 1/2 oz. 2 pr 19. COSSETTE SAVOY, vanille, 29. SAUCE PIQUANTE Dalmatienne, tout, 6 ozs 12. PRUNES SECHES, 80/90, 2 lbs 19. GROS paquet 24. ORGE PERLEE (barley), 3 lbs pour 17. BON AMI prix 14. CREME A BARBE Many Flowers, le tube 24. S. O. S. nettoyeur d'acier, 14. Cire Liquide 20 ozs 59. ELEGANT BRILLE EN SECANT 98. Nettoyeur BAB-O haute qualité 2 pour 27.

Emprunt de Remboursement \$1,100,000 D'OBLIGATIONS HOTEL-DIEU DE SAINT-MICHEL DE ROBERVAL (Congrégation des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus) dont: 1110,500.— à 2 1/2 %, échéant les 15 mai et 15 nov. 1946 au 15 nov. 1947 8307,500.— à 3 %, échéant les 15 mai et 15 nov. 1948 au 15 nov. 1952 8682,000.— à 3 1/2 %, échéant les 15 mai et 15 nov. 1953 au 15 nov. 1962 comportant les garanties suivantes: 1. Une première hypothèque garantissant l'émission intégralement. 2. Le transport au fiduciaire du solde d'un octroi du gouvernement de la province de Québec au montant de \$500,000., accordé le 26 août 1940, payable \$25,000. par année, pendant 20 ans, à même le fonds de l'Assistance Publique. 3. Le transport au fiduciaire, de tous les octrois d'hospitalisation pendant la durée de l'emprunt. Placement légal pour les compagnies d'assurances enregistrées en vertu de la loi concernant les Compagnies d'Assurances Canadiennes et Britanniques de 1932 (22-23 Geo. VI, Canada 1932, Chapitre 46 et ses amendements). LA CONGREGATION.—La Communauté des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, connue sous le nom des Religieuses Augustines, fut fondée en France, et est établie au Canada depuis 1639. Elle se voue aux oeuvres d'hospitalisation, possède ou dirige dans la province de Québec, les hôpitaux suivants: Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval —Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec —Hôpital Général de Québec Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus, Québec. —Hôtel-Dieu de Lévis. Hôtel-Dieu Notre-Dame-des-Neiges, Gaspé. OBJET DE L'EMPRUNT.—Le produit de la présente émission servira au remboursement par anticipation, le 15 nov. 1945, d'une émission de \$1,350,000 d'obligations, 3 1/2 % et 4 %, datée du 15 mai 1942, échéant du 15 mai 1944 au 15 nov. 1966, dont \$1,150,000 ont été mises en circulation. Les titres définitifs seront prêts pour livraison le ou vers le 15 août prochain. PROSPECTUS FOURNI SUR DEMANDE PRIX: 100.00 et l'intérêt couru Nous accepterons, en paiement, au prix de 100, avec ajustement des intérêts courus, jusqu'au 15 nov. 1945, les obligations "HOTEL-DIEU SAINT-MICHEL DE ROBERVAL", 3 1/2 % et 4 % PAUL GONTHIER & CIE Ltée MONTREAL OSCAR DUBE & CIE INC. QUEBEC

154 Le Croissant du Carnaval Roman illustré, du "Soleil" 155 Abbeville, Louisiane, 15 décembre 1940. Chère Raoul, La mère de Drew et ma famille viendront passer Noël avec nous, Richard amènera Amelia. Ce sera la première fois que nous reverrons. Sans doute, la réunion sera très calme, mais si vous voulez vous joindre à nous, nous apprécierons beaucoup votre visite. Drew n'a pas encore reçu son appel, et j'espère bien qu'il ne le sera pas d'ici longtemps. La température est clémente et la nature est merveilleuse à cette époque de l'année. Je ne ma fatigue pas de l'admirer. Les camélias commencent à ouvrir leurs corolles. Un immense bouquet de roses Louis-Philippe vous attendra dans votre chambre. Vous viendrez n'est-ce pas? Votre amie, Patricia Forrestal Breckenridge. P. S. J'ai reçu une lettre de Stella ce matin. Elle a chanté un petit rôle de Louise le 11. C'est triste, surtout après avoir joué le rôle titre à Paris. Sans doute, le mot DEBUT était écrit à côté de son nom, sur le programme, et je suppose que ce moment est toujours émouvant pour une chanteuse. 3 P. S. Je vous envoie le programme de Louise. Je sais que cela vous fera plaisir. Raoul répondit par retour du courrier. Patty la montra à Drew.

154 Le Croissant du Carnaval Roman illustré, du "Soleil" 155 Abbeville, Louisiane, 15 décembre 1940. Chère Patricia Forrestal Breckenridge, Merci pour votre charmante lettre du 14. Vous m'avez donné beaucoup de nouvelles bien intéressantes. Tant qu'à votre invitation, il me sera difficile de me rendre à Splendida. Je passerai Noël avec mon père et ma mère, mes deux soeurs qui sont mariées viendront aussi et nous aurons une belle réunion de famille. Cependant, si je peux m'esquiver une heure ou deux avant mon départ, j'irai vous voir. J'ai hâte de voir ces roses que vous m'avez promises. Rappellez-moi au souvenir de Drew. Avec toute mon affection, Raoul Bonheur. Merci pour le programme. J'étais heureux de le recevoir. Raoul ne vint pas à Splendida et Patty en fut très peinée. Drew avait accepté de rester à Splendida jusqu'à l'approche des pluies. Mais, au mois de mars, il insista pour qu'ils aillent à Nouvelle-Orléans, pour au moins deux mois. — Très bien, Drew, vous avez été assez gentil pour me laisser agir à ma guise. C'est à mon tour maintenant de céder. Du moins, partiellement. — Que voulez-vous dire, Patty? — Nous resterons à Nouvelle-Orléans puisque c'est votre désir. Mais nous habiterons la petite maison.

Silence à Potsdam

On peut comprendre que les journaux ne soient pas admis aux entretiens qui réunissent à Potsdam MM. Churchill, Truman et Staline. Il est évident que d'honnêtes divergences de vues au cours des conversations pourraient être interprétées de façon désastreuse. Mais il est difficile d'admettre que les seuls communiqués émanés de la Conférence soient des menus et des listes d'invités à des banquets. Si la civilisation leur doit beaucoup, les "trois Grands" ne sont pas les seuls à avoir gagné la guerre. Elle fut gagnée par les peuples des Nations-Unies, par leurs combattants, leurs travailleurs dans les usines et leurs agriculteurs. Et ces peuples ont le droit indiscutable de savoir, au jour le jour, quelle sorte d'avenir on prétend leur préparer. Enfin, tout en sachant que la protestation qui s'impose ne changera rien à rien, notons encore une fois que l'exclusion de la France, de la Chine et d'autres pays de ces conciliabules est indéfendable.

Poivre et sel

Avec de la glace, s.e.p. La paix vaut mieux que tout. L'inflation commence au marché. Les têtes chaudes sont à plaindre. Les garçons-pères se prétendent lésés.

Le nom de Halifax ne porte pas bonheur. Les adversaires de Québec ne se tiennent pas pour battus.

Le beau-père de Léopold voudrait bien rejoindre sa chère fille avec la semaine de cinq jours s'en vient, avec la journée de sept heures.

Force et Sûreté sont coincées entre la discipline et l'indiscipline.

L'aste ostracisme, mais les empires entendent s'imposer.

Pour s'endormir doucement, la fillette compte tous les loupes ravissants qu'elle connaît ou voudrait connaître.

Staline se demande pour quelles raisons les Alliés voudraient partager avec la Russie la gloire de vaincre le Japon. Par générosité, tout simplement!

Chaperonnage

Les Siciliennes sont renommées, et à bon droit dit-on, pour leur vertu farouche. Il y a, à quelque temps, un officier américain allait en chercher une qui avait accepté son invitation à une danse officielle, tout ce qu'il y a de mieux tenu. Très vite il se rendit compte qu'il lui faudrait escorter aussi la maman et quatre tantes de la jeune fille. A celle-ci il exprima candidelement son étonnement: "Les Américains sont fribles; ils se conduisent bien. Cinq chaperons, c'est suffisant", expliqua-t-elle.

En Extrême-Orient

Journal "Isolationniste" il est vrai, le "Chicago Daily Tribune" n'en est pas moins l'interprète d'une bonne partie de l'opinion publique américaine. En vérité, dit en substance ce quotidien, nous pouvons gagner seuls la guerre du Pacifique. Et de se livrer ensuite à de violentes attaques contre la Russie et la Grande-Bretagne. Les raisons de la "Tribune" ne sont pas celles de tous les Américains, il s'en manque. Mais ils sont la majorité, ceux qui ne tiennent pas du tout à l'aide des autres pays pour vaincre le Japon. Et cela se conçoit. Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi l'on reprocherait au gouvernement King une participation qui ne semble que de convenance et pour la forme.

Un bon modèle

La Saskatchewan trouve profit à imiter la province de Québec en établissant des unités sanitaires dans les districts ruraux qui sont éloignés des grands centres. Ce sont des organismes nécessaires, reconnaît le Dr M. C. Sheps, directeur des Services de Santé de la province, des foyers indispensables qui disposent des moyens de prévention des maladies et des remèdes efficaces contre les épidémies; un personnel compétent leur est attaché qui en parcourant le territoire qui lui est assigné procure à tous les résidents les bienfaits de services médicaux appropriés. Le Dr Sheps préconise la fondation de quatorze unités sanitaires qui se partageront toutes les régions de la Saskatchewan. Québec lui a donné un bel exemple dont il est très heureux de s'inspirer.

Pertes anglaises

Aux plus récentes statistiques, le Royaume-Uni avait perdu pendant les cinq ans de guerre en Europe 325,520 morts, 82,162 disparus, 366,959 blessés, 189,355 prisonniers de guerre. Il est tenu compte dans ces chiffres des pertes de la marine marchande et de la population civile. A tout prendre il y a moins de morts et de blessés qu'au cours de la guerre précédente, mais le peuple en général a infiniment plus souffert. Les combattants n'avaient même pas la consolation de songer qu'ils protégeaient la vie de leurs parents et amis, puisque ceux-ci étaient constamment menacés par les bombes et autres engins de mort des Allemands. De la politique anglaise, chacun peut penser ce qu'il veut. Mais personne, semble-t-il, n'a le droit de manquer au respect que mérite le peuple indomptable du Royaume-Uni.

Noyade au lac St-Augustin

Les recherches se poursuivent aujourd'hui au lac St-Augustin, pour retrouver le cadavre de Robert Grenier, de Montréal, qui s'est noyé en se baignant dans les eaux du lac, vers six heures hier après-midi. Le jeune homme, qui était âgé d'une vingtaine d'années, était en vacances chez son oncle, M. Lebel, en compagnie de son père.

Tard hier après-midi, M. Grenier monta dans une chaloupe pour faire une promenade sur le lac. Déclatant de se baigner, il plongea à plusieurs reprises de l'embarcation. C'est après un de ces plongements qu'il s'éloigna de la chaloupe, pour disparaître sous l'onde après avoir vainement tenté de revenir à son point de départ. Le malheureux reparut deux fois, appelé au secours, puis disparut à jamais. Les recherches furent épuisées.

Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.

A la nouvelle de cette tragédie, les résidents des deux côtés du lac se rendirent sur les lieux. Trois ou quatre plongeurs offrirent leurs services, mais, après de vaines tentatives, les recherches furent épuisées. Le docteur Lucien Petitclerc, de St-Augustin, avait été mandé sur les lieux en même temps que la voiture de secours du service des incendies de Québec.

Tard dans la soirée, M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la colonie estivale du lac St-Augustin, jeta à l'eau six morceaux de pain qui avait précédemment baignés. Un des six morceaux de pain est supposé demeurer à la surface. L'accident est survenu à l'endroit connu sous le nom de Pointe Lebel, du côté nord du lac.



LICENCIÉS EN GESTION INDUSTRIELLE : On remarque de gauche à droite MM. MAURICE NADEAU, JEAN-CHARLES VEZINA, PAUL AMYOT et RENE CARRIER. Ces quatre étudiants de la section industrielle, en troisième année, de l'École supérieure de Commerce, viennent de réussir les examens de l'Institut de Prix de revient et de gestion industrielle (L.C.M.I.).

Sixième génération Retour des cadets de la marine du Kiwanis de leur camp d'été



Une centaine de cadets et sept officiers du R. C. S. C. C. "Champlain", formé sous les auspices du club Kiwanis de Québec, sont de retour d'une période d'entraînement de deux semaines au camp d'été du lac des Deux-Montagnes, à 40 miles au nord de Montréal. Le principal événement du camp, de l'avis de tous les cadets, a été le séjour de 24 heures "en mer", à bord du H. M. C. S. "Donnacoma II" un chasseur de sous-marins de 110 pieds.

Sejournant à bord une division à la fois, les cadets ont mangé, dormi et travaillé tout comme les membres d'un équipage régulier et chacun des cadets a fait son "quart" à chacun des postes du navire : homme de pouce, quartier-maître, chauffeur, vigie et signaleur. Chacun des cadets eut son tour de vigie de jour et de nuit et le jeune équipage a connu, pendant 24 heures, la vie de l'équipage d'un navire de guerre, répondant aux alertes de "postes de combat" "une homme à la mer", "postes de la mer", "embarcation à la mer". Les cadets demeurés à terre se tiennent en communication avec leurs camarades "en mer" au moyen des signaux en code Morse et du semaphore.

Tous les cadets ont appris à monter les balenières qui font partie de l'équipement des vaisseaux de guerre. Les patrons, les matelots de première classe et ceux de seconde classe apprirent de plus à monter les radars de sauvetage.

La course annuelle pour embarcations de 10 rameurs, pour laquelle Québec détenait le ruban bleu, a été gagnée cette année par l'équipe "A" des Trois-Rivières, les Trifluviens, l'emportant par trois longueurs sur les Québécois. Québec était représentée par la Division Saguenay "A", composée des cadets Jacques Fréchette, Vallancourt, Yvon Côté, M. A. Gosselin, Ruel, R. Pélipin, Bou-

Mérite agricole chez les colons

L'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, a annoncé hier la nomination de MM. Emile Caron, de St-Bernard de Dorchester, Albert Sirote, de Ste-Anne de la Pocatière et J.-A. Rheault, de Deschallions, comme juges, du Mérite agricole, section des colons. M. Sirote agit également comme secrétaire du comité.

Ces trois juges quitteront Québec le 23 juillet prochain et, pendant un mois, ils visiteront 80 fermes dans l'Abitibi, le Témiscamingue et dans Rouyn-Noranda. Les colons éligibles sont ceux qui sont établis sur ferme depuis 1937 et qui auront défriché eux-mêmes leurs lots.

Ces juges seront de retour à Québec vers le 25 août prochain et leur décision sera rendue publique au cours de la grande fête agricole qui aura lieu pendant l'exposition provinciale, à Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

M. Caron est le père de M. l'abbé Caron, directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les deux autres juges sont très bien connus dans les cercles agricoles et de coopération de la province de Québec.

Des étudiants à l'honneur

MM. Maurice Nadeau, Jean-Charles Vézina, Paul Amyot et René Carrier viennent de réussir les examens de l'Institut de Prix de revient et de gestion industrielle (L.C.M.I.). Ces nouveaux diplômés sont des étudiants de la section industrielle, en troisième année, de l'École supérieure de Commerce, en troisième année, de l'École supérieure de Commerce.

Cette association groupe tous les officiers supérieurs et les techniciens de l'industrie. Jusqu'en 1944, il n'y avait qu'un seul chapitre de cette association dans la province de Québec, à Montréal, cependant que l'Ontario en comptait sept ou huit.

En septembre 1943, l'École Supérieure de Commerce admettait les étudiants de la licence (3e année de Commerce), désireux de s'orienter vers l'industrie, dans sa section industrielle organisée au printemps 43.

Au cours de l'année 43, le Frère Stanislas, directeur de l'École Supérieure de Commerce négocia une entente avec l'Association pour l'admission de ses licenciés aux examens finals des L.C.M.I. Examens uniformes pour tout le Dominion.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

L'École compte un de ses professeurs au comité des études de l'association; elle assume la traduction de l'édition française des questions. Les étudiants de l'École passent les examens en français et ils sont corrigés par un bureau français.

Une nouvelle industrie

Une fabrique d'articles de métal (lames de rasoirs, aluméurs automatiques, etc.) sera érigée prochainement à la Pointe-aux-Lièvres. Le comité administratif de la ville de Québec a acquis hier après-midi la requête de l'entreprise, la Reich Importing Co. Ltd., demandant que la ville lui cède pour \$1,250 un terrain d'une valeur de \$1,515.00.

Militaires décorés

Trois militaires de notre province sont décorés de la Médaille Militaire, a annoncé hier le ministre de la Défense nationale en publiant une liste de 51 décorations accordées à des membres de l'armée canadienne pour leur bravoure au combat. Cinq hommes reçoivent le Distinguished Service Order, dix-huit la Croix Militaire, deux la Médaille de conduite distinguée et 26 la Médaille Militaire. Les décorés de notre province sont le sergent Paul-Emile Boyer, 26 ans, de Châteauguay, P. Q.; le sergent Donald-George Miller, 26 ans, de Gaspé; et le sergent itinéraire Armand-Marcel Tremblay, 23 ans, de St-Gérard, P. Q. Des décorations ont été accordées pour service dans le nord-ouest de l'Europe.

Président d'élection

M. Honorat Jeanneau, non pas Jeanneau, a été nommé président d'élection dans le comté de Québec-Est par le cabinet provincial.

Des expositions missionnaires

Des expositions missionnaires ont été inaugurées mardi au parc Ibergville et au parc Dollard des Ormeaux à l'occasion d'une semaine missionnaire en faveur des enfants de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de la ville.

AVIS DIVERS

Unions des mouliniers à papier. — Ouvriers du moulin de la Casse provinciale des Unions des mouliniers à papier, aujourd'hui, à l'hôtel Victoria.

Cours d'été de l'Université Laval, par le lieutenant-gouverneur, cet après-midi, à 5 heures, à Spencer Wood.

IMPOT SUR LE REVENU

Commerçants, salariés, confiez vos rapports à un spécialiste. 20 ans d'expérience. Bureau le soir, jour sur rendez-vous. Tél. : 5982. Les contribuables de l'extérieur, écrire Casier 856, Le Soleil, pour informations.

Camions Neufs FORD

en entrepôt à QUÉBEC prêts à livrer sur présentation du permis

2 tonnes Pneu : 32 x 6 - 10 plis - 134" et 158"

3 tonnes Pneu : 34 x 7 - 8.25 x 20 - 9.00 x 20 134" - 158" - 176"

Essieu deux vitesses Freins à air (Booster) Venez nous voir, nous nous ferons un plaisir de formuler votre demande de permis.

LAURENTIDE AUTO, Inc.

25 - Dorchester - 25

MAUX DE TÊTE

Pour prompt soulagement, prenez un verre de ABBEY'S Le sel de santé

ACHETEZ VOS BATTERIES DE RADIO

chez LAVIGNEUR & HUTCHISON LIMITEE 81, 85 St-Jean, tél.: 2-2123



THE "SALADA"

Savoir délicieuse THE "SALADA" "C'est facile de transporter ce genre de lait!"

Facile à transporter—toujours frais! KLIM est léger—prend peu de place. Cependant, en petit peu de KLIM fait beaucoup de lait!

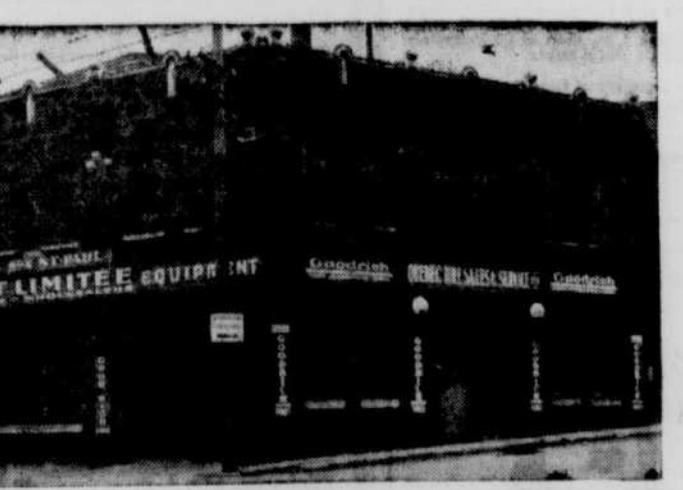


KLIM Lait Crèmeux LAIT

Sous forme de poudre pratique

Large advertisement for Max Factor Hollywood le Maquillage Pan-Cake, featuring a woman's face and promotional text.

IMMEUBLE À VENDRE



Construction en béton armé et brique, complètement à l'épreuve du feu, planchers en ciment. Location centrale, dans le quartier des affaires à Québec. Local idéal pour manufacturier, bureaux, commerce en gros, etc.

S'adresser à RENE TALBOT LTEE, 205 St-Paul, Québec

AUX GRANDES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS